

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

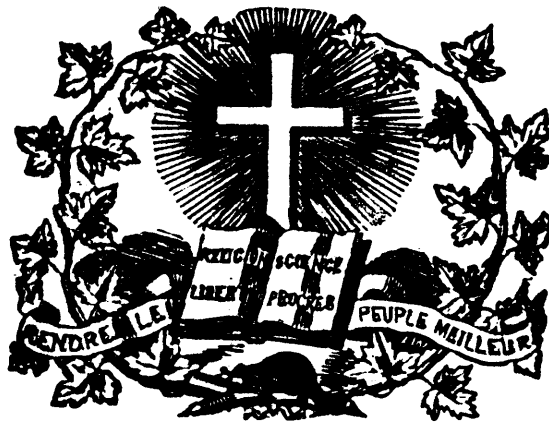
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Novembre 1869.

No. 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Novembre, A. Lemoine.—Le Rêve, L. de M.—Le Foyer, anonyme.—PÉDAGOGIE : L'Éducation, est l'art de développer les bons instincts.—Causerie avec les enfants.—Grammaire, (à continuer).—Arithmétique : Théorie élémentaire des nombres. Terquem, (suite et fin.)—AVIS OFFICIELS : Nominations : Examinateurs.—Commissaires d'Écoles.—Syndic d'École.—Erection et Annexion de Municipalités.—PARTIE ÉDITORIALE : Un Rapport d'Inspecteur.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des Sciences Historiques.—Bulletin des Sciences Naturelles.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

NOVEMBRE.

LE FILS.

Quand le froid des hivers chasse les hirondelles
Loin de notre pays, dis, ma mère, où vont-elles ?

LA MÈRE.

Mon fils, d'un vol rapide elles passent les mers,
Et retrouvent ensemble, après un long voyage,
Un ciel bleu, du soleil et de grands arbres verts.

LE FILS.

Mère, il est donc là-bas un paisible rivage
Où ne grondent jamais les tristes vents du nord ?

LA MÈRE.

Oui.—Là-bas le printemps sourit aux hirondelles ;
Là-bas les jours sont beaux, là-bas les nuits sont belles ;
Là-bas la rose blanche a des fleurs immortelles,
Et la vigne toujours garde ses raisins d'or.

LE FILS.

O ma mère ! si Dieu nous eût donné des ailes,
Nous partirions tous deux comme les hirondelles !—
J'ai froid.—Pour nous bientôt le ciel clair s'éteindra ;
Ma mère, prions Dieu de nous donner des ailes.

LA MÈRE.

Mon fils, console-toi.—Dieu nous en donnera.—

ANDRÉ LEMOINE.

LE RÊVE.

Je me suis dit, en voyant l'hirondelle
S'enfuir au loin sur des bords plus heureux :
Hélas ! pourquoi ne puis-je pas comme elle
Au vent du soir abandonner mon aile—,
Et m'élaner vers les bornes des cieux ?

Je me suis dit en voyant la nacelle
Se perdre au loin sur les flots bleus des mers :
Hélas ! pourquoi ne puis-je pas comme elle
Au vent rêveur abandonner mon aile,
Et me jouer au sein des flots amers ?

Car je voudrais m'élaner vers un monde
Qui n'eût plus rien de nos sombres douleurs,
Où nos beaux jours coulissent comme l'onde,
Quand elle sort de sa grotte profonde
Et se répand sur des tapis de fleurs !

Où d'un printemps éternel le sourire
Fit à jamais oublier les hivers ;
Où le zéphyr établit son empire,
Où notre cœur ne fût plus qu'une lyre
Toujours vibrante et pleine de concerts.

Que dis-je, hélas ! pour gagner ce rivage
Il ne faut pas les ailes de l'oiseau ;
Il ne faut pas les longs plis d'un nuage ;
Il ne faut que le vent d'orage
Qui nous pousse vers le tombeau !

L. DE M.

Le Foyer.

Dans la maison inhabitée, voyez l'âtre éteint, ces pierres grises
devant ce fond noir et béant : cela est laid, cela est triste. Mais que
la maison se remplisse d'êtres vivants, quelle transformation s'accom-
plit ! Sur ces mêmes pierres, au milieu des cendres moelleuses, un
gai brasier respire, tandis que la flamme hardie, et joyeuse, et
chatoyante, lèche et blanchit la sombre paroi du foyer.

Le foyer, c'est l'âme de la maison.

N'est-ce pas près de lui, sur les genoux de sa mère, que l'enfant
aimé apprend à aimer à son tour ? Voyez-le jouer et sourire, tandis
que son regard ignorant et candide s'arrête sur le regard de ses
parents ou de son aïeule, comme pour leur demander la route et le
secret de l'avenir. Aux douces clartés du foyer, le premier enseigne-
ment qu'il reçoit, c'est l'amour.

Quand il grandit, quand les passions s'éveillent en lui, et que, inex-
périmenté, sans force et sans sagesse pour résister aux tentations qui
l'assiègent, sa jeune âme peut succomber sans retour peut-être, où

trouvera-t-il du secours ? Encore aux saintes clartés du foyer, dans la sagesse et dans la force de ceux qui l'ont devancé, et qui peuvent lui dire comment on combat et comment on triomphe.

Plus tard, devenu homme, où rencontrera-t-il le repos après sa rude journée de travailler ? où puisera-t-il le courage pour se préparer aux luttes, et, qui sait ? aux souffrances du lendemain, si ce n'est près du foyer où, dans les saines joies de la famille, il trouve l'aliment réparateur de l'énergie de son âme ?

Et combien qui, enveloppés des mille réseaux de la tentation, entraînés par les folles attractions du désir, n'ont été retenus sur le bord de l'abîme, ô flamme sanctifiante du foyer domestique, que par ton pur reflet sur un visage de femme ou sur un front d'enfant ! Adorable harmonie des plans de Dieu ! l'être fragile, impuissant, et qui ne saurait vivre une heure sans protection, devient par sa seule innocence l'ange gardien de l'homme fort.

Mais le voici vieilli, cet homme ; ses cheveux ont blanchi, ses membres roidis par l'âge se refusent à la vie active, et c'est encore près du foyer que nous le retrouvons. De quoi lui parle-t-elle maintenant, la sympathique clarté de l'âtre ? Non plus de l'avenir vague et brillant des jeunes âmes, ni de la lutte des cœurs vaillants, mais du passé où ses jours se sont ensevelis l'un après l'autre, où ses espérances déçues avec ses joies réalisées, glissant ensemble des doigts du Temps, sont tombées comme tombe sur le foyer la cendre du bois consumé.

Heureux est-il alors, celui qui dans sa mémoire ne rencontre que des souvenirs purs et exempts de regrets ; celui qui en face du devoir n'a pas faibli, celui qui jamais n'a imposé silence à sa conscience, celui dont le cœur toujours ouvert a beaucoup aimé. Celui-là, dans cette halte près du foyer, entre son œuvre accomplie et la tombe, est en paix, et c'est d'un regard serein et joyeux d'espérance qu'il entrevoit et salue par delà la mort les horizons de la prochaine éternité. — Son foyer est un sanctuaire où ceux qu'il a devancés viennent apprendre comment on doit vivre afin de bien mourir.

Mais l'homme qui n'a jamais écouté les enseignements du foyer domestique ; l'homme qui a gaspillé sa vie, la jetant sans remords aux choses de la terre ; qui, sacrifiant tout à la soif de posséder, a sans cesse arraché de son cœur ce qui pouvait y germer de pitié ou d'amour ; qui, étouffant en lui toute aspiration élevée et généreuse, n'a écouté que les conseils d'une ambition fautive et mondaine ; en un mot, l'homme qui, méconnaissant l'essence impérissable de son être, a voulu jouir à tout prix : cet homme vieilli, faible, infirme, n'est plus qu'un objet de dégoût. Voyez-le, tout en lui est de la terre ; son regard, si sec et positif, ne s'élève jamais en haut, ne cherche jamais le ciel. C'est avec un intérêt fiévreux qu'il se préoccupe des moindres événements d'un monde qui lui échappe. La vie future, il n'en veut pas ; ici-bas sont toutes ses attractions, toutes ses joies, et la mort est là qui le guette, et, fasciné par cet œil morne qu'il tient fixé sur lui, saisi de terreur, il se cramponne de plus en plus à la terre, de plus en plus à la vie.

La vieillesse, cette royale couronne dont la lumineuse douceur imprime tant de majesté au front de l'homme qui a noblement vécu, n'est chez cet être sans grandeur morale qu'une misère, une abjection de plus.

Quelque brillant, quelque moelleux qu'il soit, le foyer de cet homme est un foyer lugubre près duquel on n'aime pas à s'asseoir.

Le foyer ! qui donc ne garde en son cœur le souvenir de tant d'heures écoulees paisibles, joyeuses, satisfaisantes près de son chaud brasier ?

Et pourtant, il est des hommes, des enfants, des familles qui n'ont pas de foyer.

Il est des pauvres qui grelottent sans feu, dans un logis ouvert au vent, durant les longues soirées d'hiver. Les enfants, que ne réjouit pas la douce chaleur de l'âtre, sommeillent de froid et de tristesse, appuyés contre leur mère, qui, assidue, travaille près d'une lampe à la clarté mélancolique, tandis que le père au dehors poursuit quelque rude labeur. Vie austère ! vie douloureuse ! Et n'est-ce pas miracle que le foyer du cœur brille et réchauffe encore auprès de ce foyer sans feu ! Pitié pour eux !

Dans de somptueux salons égayés par des feux splendides, il est des riches qui ont abandonné le foyer domestique. Vagabonds du plaisir, ils vont errant de fête en fête, et leurs enfants, confiés à des mains mercenaires, s'élèvent et grandissent loin d'eux. Enivrés du désir de jouir et de la vanité d'afficher leur fortune, ils laissent couler leurs jours sans qu'une pensée sérieuse les vienne faire songer à leurs devoirs de famille négligés, à leur foyer désert, à leur mission de riche inaccomplie, à leur vie qui s'enfuit. Pitié pour eux !

Il est des hommes dont la maison jadis était pleine de doux visages, de rires joyeux, de jeunes et caressantes voix ; et maintenant, le soir, à leur retour dans leur demeure, ils ne rencontrent plus que vide et que silence autour de leur foyer éteint. Pitié pour eux !

Oh ! oui, pitié pour tous ces êtres que leur folie, que la misère ou que la mort ont dépouillés des pures et radieuses joies du foyer !

Dans ce moelleux salon ouaté d'épais tapis, fermé de lourds rideaux, quel air de confort et de paix ! Qu'ils sont doux et brillants, les rayons que laisse tomber la lampe sur le velour cramoisi de la table ! Qu'ils sont souriants et heureux, les visages qui animent ce lieu charmant ! Puis, dans l'élégante cheminée de marbre blanc, quel admirable feu ! Sous la cendre qui le recouvre, le bois entièrement consumé apparaît comme une ruine ardente toute prête à s'écrouler, tandis que partout alentour voltigent ces myriades de flammes bleues qui semblent s'acharner à ce qui n'est plus.

Le père et la mère sont là, jeunes encore, avec un long et paisible avenir devant eux ; sur le front de leur fille mariée, qui brode près de la table, rayonne cette expression de sérénité joyeuse, mais sérieuse, qui parle d'un bonheur concentré et infini. Puis, dans un coin du salon, les enfants jouent sur le tapis, insouciantes, mais poursuivies par ce vague fantôme de l'espérance qui accueille chaque homme au berceau pour l'accompagner à travers la vie, afin de le soutenir et de le fortifier de son sourire toujours voilé, mais radieux.

Ici, point d'ombre, point de souci, point de pli sévère au visage. Le passé n'est formé que de doux souvenirs, et l'avenir est rayonnant. Aussi, comme ils battent librement, tous ces cœurs. L'intelligence, que nulle inquiétude ne vient troubler ni froisser, se développe large et entière, ainsi qu'une noble plante, sous les bienfaisants rayons du bonheur. Les hautes questions de la philosophie et de la foi, la poésie et les sciences, ont leur place à ce riant foyer ; c'est en amies qu'elles y viennent et qu'elles y sont accueillies.

La pauvreté n'y est pas oubliée, sans doute. On s'y préoccupe souvent du soulagement de ceux qui souffrent, et c'est avec largesse que le bien-être laisse tomber de ses doigts délicats l'aumône dans la main calleuse de la misère. Mais avec cette aumône donne-t-on aussi son cœur ? Hélas ! nous devons le dire, il est difficile de prêter une entière sympathie à des maux que l'on ne connaît que de nom. Et la lourde tempête qui courbe là-bas la tête des affligés, et la bise glaciale qui perce la porte mal jointe du pauvre, ont-elles jamais traversé les volets si bien clos et les rideaux moelleusement fermés de cette heureuse demeure ? On y parle de ceux qui souffrent, et l'on n'a jamais souffert ; on y parle de ceux qui pleurent et l'on n'a jamais pleuré ; on y parle de ceux qui ont froid et soif et faim, et chez soi l'on possède dans toute leur plénitude le luxe et le confort de la vie. Que l'on jouisse de ces biens, on en a le droit ; mais, en conscience, a-t-on celui de plaindre le malheureux si l'on n'emploie pas toutes les facultés de son cœur à le soulager ? Si nous ne donnons avec la pitié de nos lèvres que des secours aussi disproportionnés à notre fortune qu'à la misère de nos frères, ne ferions-nous pas mieux de nous abstenir ? La pitié sans l'amour est une insulte pour celui qui en est l'objet. Si nous ne voulons pas prêter aux malheureux notre appui tout entier pour sortir de l'abîme, oh ! ne l'écrasons pas de notre assistance, et laissons-lui au moins, à lui si dépourvu, la noblesse de sa misère.

Hélas ! de ce manque de pitié vraie, de ce manque d'amour, nous en sommes trop coupables. Sans parler du pauvre honteux qui cache loin de nous sa détresse et que nous ne recherchons pas, voyez ce mendiant à la porte : transi, il jette un regard d'envie sur le feu des domestiques ; ce qu'il voudrait, ce serait d'étendre ses doigts glacés, sur la flamme brillante, de reposer un instant ses membres roidis devant le chaud foyer. Mais qui donc songe à cela ? On se débarrasse de lui par quelqu'aumône, et il s'en retourne dans la rue froide et boueuse, cet homme, l'un de ceux dont Jésus-Christ a dit : Ce que vous ferez pour l'un de ces petits qui viennent en mon nom, je l'accepte comme fait pour moi.

Ah ! prenons-y garde, quelque bien disposé que nous soyons à la bienveillance, à la compassion, il y a dans le doux bien-être du foyer un attrait auquel il est difficile de résister, et qui tôt ou tard, si nous nous y laissons aller, finira par détruire en nous les grands instincts de la charité. Il ne faut pas s'y tromper, la famille, c'est soi ; l'amour qu'on porte aux siens, on se le porte à soi-même ; le dévouement qu'on a pour eux, comme l'a fort bien dit quelqu'un, n'est que de l'égoïsme élargi. Et ainsi, une chose bonne, une chose sainte, le foyer, ce doux nid de l'enfant qui bat des ailes vers l'avenir, ce refuge contre l'enfermement du monde, cet asile où les cœurs lassés se reposent, devient un lieu malsain où l'âme s'énervé, s'étiole, s'endort, et, qui sait ? se meurt peut-être, parce qu'elle n'aime plus.

Il en est de même des jouissances intellectuelles. Les délices des hommes cultivés sont un piège auquel il est aisé de se laisser prendre. Précisément parce qu'il s'agit d'intérêt d'un ordre supérieur, on se persuade que donner son esprit à ces choses, c'est satisfaire à toutes les aspirations de son âme ; et, perdu dans les hautes spéculations de l'intelligence, on oublie qu'il est des êtres écrasés par le poids de la vie, et qui souvent n'auraient besoin pour se relever et se sauver que d'une main tendue avec amour, que d'une parole partie du cœur.

Moins doux et moins riant sans doute que le foyer du riche est celui du pauvre, mais plus vivant. Sous le large manteau de la cheminée, la flamme jaillit du fagot de broussailles. Le bois craque et pétille joyeusement, et le long murmure du vent qui passe sous la porte s'élève harmonieux et mélancolique. Sur le feu, la marmite où cuit la soupe, chante sa chanson appétissante, tandis que les enfants assis autour de l'âtre babillent en teillant le chanvre; d'une main, ils tiennent la touffe blonde et soyeuse de la plante, de l'autre, ils jettent les débris à la flamme qui bientôt les a dévorés. La mère, occupée des soins du ménage, va et vient dans la cuisine éclairée bien plus par le feu que par la lumière tremblante de la lampe suspendue à la muraille. Et le père? Peut-être est-il à l'étable, soignant ses bêtes; peut-être revient-il d'un travail lointain; peut-être, s'il est marin ou pêcheur, restera-t-il la nuit entière bercé au rouli des vagues.

Mille dangers assiègent le pauvre. Le plus souvent son travail présente une chance de mort, et s'il s'arrête en son labeur, voici venir la misère; mais Dieu veille, et le pauvre poursuit sa voie gardée par lui.

Autour de son humble foyer, il n'est pas de doux loisirs, pas de conversations intellectuelles, pas de dissertations savantes. On parle du travail accompli, de l'ouvrage de demain et des faits journaliers de la vie qui s'écoule. Puis on se serre les uns les autres, afin de laisser une place près du feu au vieux voisin malade, à la veuve solitaire, à l'orphelin délaissé, à tous ceux qui sont tristes et sans foyer.—Que le mendiant qui passe franchisse sans crainte le seuil hospitalier; qu'il se réchauffe à la flamme des broussailles; il y aura pour lui un pot de soupe et une gerbe de paille fraîche, tout ce que ces gens simples et bons peuvent donner.

Que le riche aussi, à son heure d'angoisse, vienne hardiment demander ici du secours. S'il s'est égaré dans les bois, si la tourmente l'a surpris sur la route, qu'il s'arrête devant la chétive maison, et qu'il frappe! Il trouvera chez ces êtres humbles et pauvres, étonnés de pouvoir lui rendre service, une active sollicitude et un dévouement complet. Et, en séchant ses vêtements trempés de pluie devant le feu dont, par respect pour lui, tous se sont écartés, peut-être se dira-t-il que ce qui fait l'homme vivant, c'est avant tout un cœur bien disposé.

Certes, nous ne voulons pas dire ici que la réelle charité soit exclue des foyers opulents; non, car là aussi, et en grand nombre, nous trouvons de ces âmes vaillantes qui se donnent tout entières. Mais ce que nous devons dire, c'est qu'il y a dans la sécurité, dans le bien-être, comme une attraction fatale vers des besoins nouveaux qui entraîne l'homme peu à peu à l'égoïsme et à l'orgueil, tandis que, tout au contraire, il y a dans les luttes continuelles du pauvre, dans ses appréhensions, dans ses souffrances, un appel incessant à la sympathie, à la pitié et à l'amour, qui développe à son insu même les germes de vie de son âme.

Or, de tout ce qui précède, voici ce qu'il faut conclure: Sur les somptueux palais des riches, comme sur la misérable hutte du mendiant, s'étend le vaste firmament de Dieu. Après les années si courtes de la vie terrestre qui s'écoule pour les uns douce, facile et brillante, pour les autres morne et désolée, voici venir la grande rémunération de l'Éternité. En face du Tout-Puissant et de nos destinées infinies, qu'est-ce donc qui importe? Le bien-être, les joies de la fortune, la vie de ce monde? Hélas! toutes ces choses qui passent ne sont là que pour nous séduire:—ce sont les grandes tentations qui s'emparent de nos âmes, qui les endorment et les tuent. Ce qui importe en réalité, c'est de conserver, c'est d'accroître en soi la vie du cœur, la vie de la conscience, la vie de l'âme, c'est de demeurer vivant devant l'Éternel.

Tous donc, riches et pauvres, jeunes et vieux, songeons à ces choses. Et quand l'hiver et la nuit nous ramènent près de la brillante et chaude flamme du foyer, voyons en elle le radieux symbole de nos âmes qui, laissant leur enveloppe de cendre à la terre, s'envolent bientôt vers leurs destinées immortelles.—*Magasin Pittoresque.*

PEDAGOGIE.

L'Éducation est l'Art de développer les bons instincts et d'annuler les mauvais.

Un philosophe célèbre a prétendu que l'homme naît bon. C'est une erreur manifeste pour quiconque a observé des enfants, et cette erreur est dangereuse comme toutes les flatteries.

La vérité est que l'enfant a des aspirations au bien, mais aussi des penchants au mal. Or, il est plus difficile de s'élever que de tomber où l'on penche. C'est pourquoi l'éducation est une œuvre laborieuse.

L'enfant, étant doué de conscience, d'intelligence et de cœur, a le germe de toutes les vertus et la disposition à les sentir, à les comprendre et à les aimer. Lors donc que l'on veut obtenir une vertu d'un enfant, il faut s'adresser à sa conscience, à son intelligence et à son cœur; il faut lui faire remarquer que sa conscience exige cette vertu, que sa raison l'approuve et que son cœur l'aime.

L'enfant est toujours plus avancé qu'on ne le croit; toutes les facultés de son âme sont formées dès sa naissance aussi bien que ses organes et ses sens. Il ne lui manque que l'expérience. Dès qu'il s'est familiarisé avec les objets qui l'environnent, l'intelligence brille dans ses yeux, la sympathie dans son sourire, son caractère se révèle dans tous ses mouvements. Sans doute, il ne faut pas trop hâter le développement de ses facultés; et, pour me servir de l'expression vulgaire, l'élever en serre chaude, mais il ne faut pas non plus le traiter comme si ces facultés n'existaient pas: on s'exposerait à les blesser ou à les déformer. On doit les entourer, comme on sait si bien le faire pour son corps, des soins les plus délicats.

Le cœur se développe chez l'enfant avant l'intelligence, parce que celle-ci est beaucoup plus compliquée. Notre sympathie éveille sa sympathie, notre colère excite sa colère. Lors donc que vous voulez lui faire entendre raison, parlez-lui avec bienveillance, il comprendra votre ton, votre accent, lors même qu'il ne comprendrait pas votre langage.

Ne reprenez jamais un enfant lorsqu'il est en colère ou lorsque vous y êtes vous-même, car, au moment où il n'a pas sa raison, comment vous comprendrait-il, et si vous n'avez pas la vôtre, comment le persuaderiez-vous?

L'enfant est imitateur: c'est donc un devoir de pratiquer devant lui toutes les vertus qu'on veut lui inspirer, et de les pratiquer sincèrement; car l'enfant est doué d'un tact exquis et il reproduira vos vertus telles qu'elles seront, réelles ou simulées.

Efforcez-vous de former vos enfants à la vertu par l'habitude, qui rend toutes choses beaucoup plus faciles.

Préoccupez-vous dans l'éducation beaucoup plus de développer des vertus que de corriger des défauts. Bossuet a dit quel que part que le bien seul existe réellement et que le mal n'est qu'une négation du bien, un pur néant. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'en développant une vertu, on annule par cela même le vice contraire; au lieu qu'en attaquant un défaut par des reproches ou des châtiments, on ne produit nullement la vertu opposée. Ce n'est pas par des coups, mais par une bonne nourriture et des exercices convenables, que l'on fortifie le corps des enfants; il en est de même de leur âme.

Quelle que soit la bonne volonté d'un enfant, il est faible; il faut donc être indulgent avec lui, il faut le soutenir et l'aider à travailler, à souffrir et à lutter avec courage, car l'enfant a comme nous ses travaux, ses peines et ses combats.

La première de toutes les vertus que nous devons inspirer aux enfants, c'est l'amour de la vérité, la droiture et l'horreur du mensonge, de la duplicité. De là dépend toute l'éducation, toute la vie. Si l'âme de l'enfant est droite, il suffira de la diriger vers le vrai, le beau et le bon, et elle l'atteindra à coup sûr; mais si elle est fautive, elle sera semblable à une flèche recourbée qui n'atteint jamais le but.

On se représente généralement l'enfance comme l'âge de la candeur, et le mot même de naïveté par lequel on désigne souvent cette vertu est le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'enfance. On considère l'âme des enfants comme une source limpide qui réfléchit toutes les beautés du monde moral; mais s'ils laissent troubler leur âme par le mensonge, ce n'est plus qu'une eau bourbeuse qui ne réfléchit plus rien.

L'enfant a une soif inextinguible de la vérité, et ce qui le prouve, c'est l'infini de questions qu'il adresse à ses parents; mais combien il est facile et commun de fausser ce noble instinct, soit par l'exemple en trompant les enfants pour se débarrasser de leurs questions et de leurs prières, soit par l'excitation directe au mensonge en abusant de leur sincérité pour les gronder et les punir.

On ne trompe pas impunément les enfants, ils sont plus fins

que nous et ils s'aperçoivent bientôt que l'on n'est pas franc avec eux. Dès lors tout est perdu. La vérité n'est plus autre chose à leurs yeux que l'intérêt de celui qui parle; la morale tout entière, l'intérêt de celui qui la prêche. L'éducation est anéantie dans sa source même.

Ne punissez ni ne grondez jamais un enfant qui avoue une maladresse ou une faute. Ce serait un manque de générosité et de délicatesse qui l'irriterait nécessairement et troublerait son sens moral. Ce serait une leçon positive de mensonge qui produirait infailliblement des fruits amers.

Il faut faire observer à l'enfant qu'il est content de lui-même lorsqu'il dit la vérité, et mal à l'aise quand il fait un mensonge. Il faut lui expliquer les avantages de la droiture et les inconvénients si connus de la duplicité. Pour leur faire aimer la vérité, la première condition, c'est de ne pas la leur rendre désagréable, de ne pas la faire passer à leurs yeux pour une duperie.

Si vous voulez que l'enfant conserve le sentiment de sa dignité, qui est chez lui d'une vivacité extrême, car la moquerie, l'ironie, l'injure l'exaspèrent, prenez garde de blesser et de détruire vous-même ce sentiment si précieux en traitant votre enfant sans aucune politesse et sans aucun égard; respectez votre enfant si vous voulez qu'il se respecte lui-même et qu'il vous respecte.

Ne reprenez donc jamais un enfant avec des paroles de moquerie, d'outrage ou de mépris. Ne le reprenez jamais devant aucun témoin. S'il voit que, malgré votre mécontentement, vous ménagez sa dignité, il en sentira le prix et vous saura gré de votre attention. Mais s'il voit que vous-même qui l'aimez faites bon marché de sa dignité, il n'en fera lui-même aucun cas et vous aurez profondément altéré son sens moral.

(Le Chartier de Sédoux).

Causeries avec les Enfants.

On a paru croire pendant longtemps que les enfants ne pouvaient rien apprendre qu'avec des livres; le maître ou la maîtresse semblait n'être là que pour en expliquer le contenu et aider plus ou moins à le faire comprendre. La conséquence de cette opinion, c'est que plus l'enfant avait de livres entre les mains et plus il en portait chaque jour sous son bras ou sur son dos en se rendant à l'école, plus il paraissait apprendre. Le savoir se mesurait, pour ainsi dire, au poids des volumes. Celui qui en avait étudié et qui pouvait en réciter le plus grand nombre de pages, passait naturellement pour le plus instruit.

Peu à peu la lumière s'est faite. On a commencé à comprendre qu'avec ce système la mémoire était trop communément la seule faculté exercée, qu'on la fatiguait même en la surchargeant, et qu'en même temps on laissait sans culture une foule de facultés non moins nécessaires à l'homme, puisque c'est à elles qu'il est donné de faire une application utile des faits rappelés par la mémoire. On a reconnu que les livres ne sont qu'une lettre morte, et que la parole du maître peut seule leur donner la vie. Ce qui importe, en effet, ce n'est pas ce que l'élève a appris, mais ce qu'il a compris; or, très-souvent, l'un est en raison inverse de l'autre.

De cette manière plus exacte d'envisager les choses, il s'en est suivi cette conséquence naturelle qu'on a été en accordant de moins en moins d'importance à l'emploi des livres pour les enfants, résultat précieux puisqu'il diminue les frais de l'instruction, et qu'il la met davantage à la portée des familles pour qui la dépense à faire en achat de livres devenait souvent un obstacle, soit qu'elles dussent faire cette dépense elles-mêmes, soit que la commune la prit à sa charge.

Plus tard, on est arrivé aussi à comprendre qu'il y a pour l'enfant des écoles primaires une culture de l'intelligence qui est plus utile pour lui que la science proprement dite, parce que celle-ci ne sert à rien sans celle-là, qu'elle peut même avoir des dangers et conduire l'homme à sa perte. On a reconnu encore qu'il y a beaucoup de choses que l'homme a intérêt à savoir, en dehors de la science qui s'apprend dans les livres, Arithmétique ou Grammaire, Géographie ou Histoire. Cette science qui

ne s'étudie pas dans tel ou tel ouvrage, et que cependant chacun doit posséder, c'est la science de tout le monde, la science de la vie, la connaissance du monde où nous vivons et de tout ce qui nous entoure. Pour cette science, point d'ouvrages méthodiques, point de traités plus ou moins élémentaires ou savants, mais seulement des yeux pour observer et une intelligence pour raisonner, avec un guide pour diriger l'enfant dans ses observations et lui apprendre à tirer des conséquences exactes des choses.

Ce guide, c'est le maître ou la maîtresse, qui avec leur supériorité d'intelligence et de savoir, ont en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour conduire l'enfant dans un travail où il s'agit simplement de l'habituer à se servir de ses facultés en lui apprenant à en faire un juste usage. Mais l'enfant ne saurait faire usage de ses facultés en restant simple auditeur d'une leçon, c'est-à-dire un auditeur à chaque instant distrait, parce qu'il n'a rien à faire, et, par conséquent, toujours inattentif à un certain degré. Il faut provoquer l'activité de son esprit par une suite continue de questions, qui nécessitent un travail de toutes ses facultés, afin d'en obtenir des réponses, qu'on fait suivre d'explications ou de rectifications, et auxquelles on rattache successivement de nouvelles questions. Il faut, en un mot, lui parler et le faire parler.

Parler avec les enfants et les faire parler, voilà par excellence le moyen de développer leur intelligence, en exerçant toutes leurs facultés, moyen dont n'approcheront jamais les leçons faites sur des livres, et encore moins les répétitions de pages ou de chapitres appris par cœur. Pourquoi donc n'y a-t-on pas recourus plus souvent? C'est que dans beaucoup d'écoles on regarde encore ces causeries comme une manière de perdre le temps; c'est, paraît-on croire, du temps employé au détriment de la science proprement dite, c'est-à-dire du savoir dont les enfants peuvent faire preuve un jour d'examen, en présence d'un interrogateur inexpérimenté, qui se paie de mots, et qui prend pour une véritable instruction, la répétition machinale mais imperturbable de définitions, de règles et de formules, tout au plus honnes à témoigner de la mémoire de l'élève, mais sans profit pour son esprit, parce que le plus souvent il les a apprises sans les comprendre.

C'est aussi probablement par défaut d'habitude: les maîtres ne se livrent pas à ces causeries, parce qu'ils n'en ont pas l'habitude; comme ils ne s'y sont point exercés, ils ne commencent pas, parce qu'ils les croient beaucoup plus difficiles que les leçons ordinaires. Rien n'est moins exact. Que faut-il, en effet, dans ces causeries? Parler de ce qu'on sait, et pas autre chose; rien à étudier, rien à apprendre soi-même. Le maître le moins instruit en sait infiniment plus qu'il n'est nécessaire pour apprendre aux enfants une foule de choses, et surtout pour exercer leur intelligence, pour leur apprendre à réfléchir, à observer, à juger, à comparer, à découvrir ce qu'ils ignorent à l'aide de ce qu'ils savent déjà, à déduire les conséquences des faits observés, ou bien à en rechercher les causes.

Sans doute les maîtres qui ont le plus l'habitude de ce genre d'exercice, y réussiront mieux que d'autres; mais elle s'acquiert très-aisément, le tout est de commencer. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs: les enfants y mettent du leur autant que nous-mêmes. Le plus souvent ils sont nos propres guides, et leurs réponses, même lorsqu'elles sont entachées d'erreurs, nous indiquent quelles questions nouvelles nous devons leur adresser.

Mais, pourrait-on nous demander, quel peut être le sujet de ces causeries? Tout et rien; c'est-à-dire, rien de précis, de déterminé, aucun objet de préférence à un autre; mais tout ce qui se présente à nos yeux, tout ce qui nous tombe sous la main: une plume, une épingle, un caillou, un clou, une graine, un ustensile, une plante, un animal, notre corps et ses parties, la pluie et le beau temps, les phénomènes du jour et des saisons, les travaux des champs, les événements de la vie. En d'autres termes, nous avons devant nous un champ illimité, où nous pouvons nous mouvoir en toute liberté. Il suffit de parler des choses qu'on connaît, et dans chacun des sujets qu'on choisit, de s'en

tenir à ce qu'on sait ; en se renfermant dans ce cercle, il en restera toujours assez à apprendre aux enfants. Il faudrait plutôt craindre d'en vouloir trop dire, et d'épuiser en quelque sorte un sujet en parlant de tout ce qu'il comporte ; car on arriverait presque infailliblement à dépasser la portée de l'intelligence d'une bonne partie des enfants.

Une seule chose importe dans les exercices de ce genre : ce n'est pas ce qu'on apprend directement aux enfants, mais ce qu'on les met en état d'apprendre, par l'usage qu'on leur enseigne à faire de leurs facultés. Les habituer à exprimer des idées justes ; et lorsqu'il leur arrive de se tromper, les exercer à reconnaître leur erreur, à en découvrir eux-mêmes la cause, en leur faisant remarquer comment ils ont tiré une conséquence inexacte de ce qu'ils savent, faute d'avoir bien observé les faits ou d'en avoir fait une juste application : voilà le point essentiel.

Au sortir d'un entretien semblable, les élèves paraîtront peut-être n'avoir rien appris ; ils ne sauront effectivement rien de ce qui leur permettrait de briller aux yeux d'un examinateur routinier, qui ne sait pas sortir de ses règles de Grammaire ou de ses définitions d'Arithmétique. Mais leur esprit se sera ouvert, leur intelligence aura été exercée, et tous ils auront le sentiment d'avoir appris quelque chose, parce qu'ils se sont rendu compte de ce qu'ils savaient ; ils se le sont approprié en le comprenant mieux et en s'en formant une idée plus exacte. En même temps, ils ont été vivement intéressés, non pas seulement parce qu'ils ont compris, mais encore parce qu'au lieu d'être auditeurs passifs d'une leçon, à laquelle ils auraient assisté, comme d'ordinaire, plutôt de corps que d'esprit ; ils y ont joué véritablement un rôle actif ; mettant du leur dans tout ce qui s'est dit, et faisant entrer en jeu toutes leurs facultés.

Il n'y a pas d'enfant qui, après une pareille causerie, ne soit plus satisfait de son maître et de lui-même ; de son maître, qui a su l'intéresser, en lui parlant de choses qu'il comprenait, et dont la connaissance lui paraît infiniment plus utile pour lui que des règles le plus souvent inintelligibles ; de lui-même, parce qu'il se rend la justice d'avoir travaillé à sa propre instruction par le travail d'esprit qu'il a fait et parce que ce travail lui a prouvé, d'un côté, qu'il sait en réalité beaucoup plus de choses qu'il n'en croyait connaître ; et d'un autre côté, qu'en faisant un bon usage de son intelligence, il n'est pas aussi difficile d'apprendre qu'il l'avait supposé jusque-là.—*Journal d'Éducation de Bordeaux.*

Grammaire.

Dans quelles circonstances est-il permis d'introduire des mots étrangers en français, et à quelles conditions ?

L'examen de cette question a pour but de répondre à une des difficultés soulevées par la lettre de M. de Chamerois, insérée dans le dernier numéro.

Avant d'entrer en discussion, je dirai à l'honorable Correspondant qu'il m'est impossible d'approuver les règles par lui posées ; il fait de trop larges concessions au néologisme étranger, ce fléau de notre langue, qui la tuera, si l'on n'y prend garde. Qu'il en juge par les extraits suivants, copiés fidèlement d'un article sur les mœurs anglaises, inséré à plusieurs reprises dans une revue hebdomadaire ; il verra s'il est possible de pousser l'extravagance plus loin, et si ce dévergondage n'est pas une conséquence nécessaire des concessions faites à la folie du jour.

" C'est autre en effet que *the most honourable the marquess of A.*

" Un des membres du *peerage* anglais.

" Ce noble *lord* possède en Écosse, dans trois ou quatre comtés, plusieurs *manors*, dont un seul suffirait pour assurer à son propriétaire une existence princière.

" C'est un de ces *gentlemen* pur sang qu'on ne voit guère qu'en Angleterre, et tel qu'a pu seul le produire un *breeding in and in*, renouvelé pendant plusieurs générations entre les *lords* chasseurs de renard et des *ladies* de *keepsake*.

" Il a des cheveux *mel-brown*, légèrement bouclés.

" Il a été rompu à toutes les feintes de *lore* par une célébrité du *ring*.

" Nul ne sait se draper avec plus de distinction dans les plis d'un *traced* écossais.

" Renommé, même en Angleterre, pour ses cochers, ses *hunters*, ses voitures, ses équipages de chasse, il possède dans ses écuries une véritable merveille de l'art hippique, un *jockey* d'environ 60 *pounds*, uniquement composé d'os et de nerfs.

" Ses domaines sont, pour la grande part, des *tails-fees*, des substitutions *encombrées*, comme on dit en Angleterre, c'est-à-dire, en bons français, grevés de toutes les servitudes et hypothèques légales que la loi anglaise a pu inventer pour entourer la terre d'un culte jaloux et inaliénable, tels que *entails*, *post-obits*, *wardships*, *endowments*.

" On conviendra que chez soi, cet *home* est beaucoup trop vaste pour abriter le bonheur domestique.

" Sa femme n'est pas à lui plus que son temps : elle appartient à l'Étiquette. Ses enfants sont si rarement sous ses yeux, qu'il est père comme il est époux *for fashion's sake*, pour la forme.

" Cette hypocondrie incurable, que nos pères nommaient *vapeurs de rate*, et que le laconique anglais nomme tout simplement *la rate spleen*.

" Quoiqu'il méprise les Français, il ne laisse pas de trouver les Parisiens assez *entertaining*.

" Ces mots de gueule, qui ont toujours eu le privilège de réjouir les anglais, et dont ils ont fait autrefois, sous le nom de *flyting*, une sorte de branche du *sport*.

" Le *right honourable lord B.*, un de ses collègues de la Chambre haute.

" *Scholar* distingué de l'Université de Cambridge.

" Classé hors ligne par les *honors* de *parliamentary companion*.

" Quelque chose de dégingandé, ou, comme disent les Anglais, de *swinging in one's gait*, dans toute l'habitude du corps.

" Jusqu'ici, au Parlement, il se contente du rôle de *debater*.

" Sa femme et ses enfants font partie de sa maison, de ses *estates*, comme ses laquais et ses équipages.

" Un capitaine de *riflemen*.

" Appelé, au sortir d'Eton, à choisir dans le double lot des cadets de famille anglais, *arts or arms*, il a suivi résolument la trace de ses aïeux, la carrière militaire.

Les aînés, en Angleterre, s'élèvent rarement au-dessus des modiques qualités nécessaires pour faire un *fox-hunter* ou un *country-justice*.

" *Sir Humphrey* a, comme tout bon Anglais, son *dada*, son *hobby horse*.

" Non content d'inventer pour le *rifle* un nouveau système d'amorce, il voudrait faire du soldat anglais un bon tireur à la cible.

" Il est impossible de ne pas remarquer en lui, au second coup d'œil, ce je ne sais quoi d'empesé, de froid, de gourmé, ce *self-respect* outré, qui est le cachet natif de l'aristocratie britannique.

" Il est un des rois du *high life*.

" Une célèbre bohémienne vivait, à Londres, au commencement de ce siècle, sous le nom de *the fair gipsy*.

" Le premier théâtre de ses succès fut d'abord le *ring*, dont il ne tarda pas à franchir l'enceinte de cordes pour se mesurer avec le *rick ward*.

" Inventeur de plusieurs feintes et passes fameuses, telles que le *ducking away* et le terrible *potato top*, il ne tarda pas à succéder à ce dernier dans le titre de *Championship*, d'être honoré de la ceinture qui lui avait été donnée par ses admirateurs, triplée et palmée du *fighting* avec le surnom de *the glorious Jim*.

" Bientôt il abandonna le *ring* pour le *turf*.

" Jamais *gentleman-rider* ne porta avec plus de grâce la casaque de soie ou la cape de velours.

" Ce bohème règne aujourd'hui dans tous les lieux publics, au *club*, sur le *turf*, dans le *green room* du théâtre de la Reine.

Sa beauté toute byronienne fait *rush* et scandale parmi les femmes.

" Puisque ce trop fameux Jim a eu le bonheur de maître Anglais, et d'éviter ainsi la potence et le *hard labour*, convenons que jamais homme ne fut mieux doué pour jouer ce rôle.

" Nul ne connaît mieux que lui les mystères du *turf*, ses *trick*, ses paris et ses glissades.

" L'ancien *jeuving master* a la main aussi malheureuse au pistolet qu'à l'épée.

" Il sait prendre alternativement tous les tons, depuis le *flash des public-houses* jusqu'au *stunt* le plus raffiné.

" Toute cette histoire aura pour dénouement un *dual*, ou la balle du *rack-bully*, du *ruffian-spectassin* ira faire mouche sur le front charmant du marquis.

" Sir Charles L..., baronet, *knight of the shire*, juge de son district, président de sa *vestry*.

" Cette *gentry*, colonne de la vieille Angleterre.

" L'objet le plus important de son culte est la terre, le *free soil*.

" Il a élevé chez lui le *high farming* à la dignité de science.

" Au Parlement, sir Charles est un *tory* renforcé, un vieux *tory*, *high churchman*.

" Jamais électeur influent n'a contesté l'unanimité du *show of hands*, ni élevé sa voix contre l'ovation du *chairing*.

" La seconde femme boit du punch et du porter au lieu du thé, et se permet même quelquefois, *for shame!* au grand scandale de toute la parenté, de petites escapades en habits masculins.

" La troisième emploie ses *hours of idleness* à composer des poèmes.

" Cela lui paraît trop *shoking* pour sa *respectability*.

" L'*abl governor* n'a pas partie gagnée.

" Ce journaliste est un ancien *fellow* de l'Université d'Oxford.

" Il a débuté dans sa carrière d'écrivain en tenant la plume rapide du *reporter*.

" Il a la mémoire *full of information*.

" Un *pocket-book*.

" Son *desk* à la main.

" Le style des *reviewers* anglais.

" Le *Times*, retiré, comme un Minotaure, au fond de ses *boards*.

" Le *Times*, cet insatiable *paper*.

" Il est *witty* à la manière de son pays.

" Avec un peu plus de *maelish sensibility* et de *waggery* pseudo-fantaisiste.

" Sa glaciale indifférence ne voit dans la société que des *hoizes*, des *humbings* et des *puffs*, et dans les hommes que des *squibs* et des *snobs*.

" Ses *satirical sketches*.

" Deux ou trois *babies*, frais et potelés.

" *How much* et *does play* sont les seules formules de son catéchisme utilitaire.

" Il vient chez nous, sous prétexte de faire faire à sa femme *a tour in France*.

Ces nombreuses citations, empruntées à un seul écrivain, et puisées dans un seul de ses ouvrages peu étendu, est de nature à donner une idée du degré de corruption et de mauvais goût où est arrivée notre langue.

Si l'invasion étrangère tend de plus en plus à la défigurer, il se trouve encore des écrivains qui cherchent courageusement à élever des digues contre le torrent. Voici, pour le prouver, quelques citations que je suis heureux de mettre sous les yeux de mes lecteurs.

" Nous ne parlions que français jadis à Paris, dit un rédacteur de *l'Illustration*, maintenant tous les jours nous accueillons quelques expressions étrangères, auxquelles nous conservons soigneusement leur orthographe. Nous n'oserions plus traiter ces nouveaux venus qui nous arrivent des bords de la Neva, de l'Arno, de l'Elbe et de la Tamise, avec le sans-gêne dont usaient nos pères, quand ils glissaient par hasard dans leur français un mot emprunté aux voisins.

" Nous ne faisons plus bouillir notre thé que dans un *samovar*; nous n'allons plus sur la glace que dans un *droschki*; nous ne songeons plus à paresser sans goûter un *dolce far niente*; un

portrait ne nous plaît que s'il a de la *morbidezza*; nous approuvons où nous blâmons les actes du *zolverein*, et nous commentons les résolutions du *reichsrath*.

" Avant peu, tout le vocabulaire anglais aura passé dans nos dictionnaires. La langue anglaise est, depuis longtemps, celle des courses de chevaux; elle a toujours été celle des chemins de fer et du *whist*. Cela ne nous suffit plus; nos gaudins auraient honte de se promener sans *stick*; nos députés ne consentent plus à voter le budget, si les ministres n'ont pas déposé le *blue book* sur le bureau, et nous ne savons plus nous ennuyer, tous tant que nous sommes, qu'en ayant le *zpleen*.

" Notre costume n'a pas su mieux se défendre que notre langue. Nous avons accepté avec une docilité parfaite le *tweed*, le *plaid*, le *macintosh* et le *mac-furbane*, et nous portons avec une sorte d'orgueil la livrée de notre servitude."

" La langue anglaise, dit M. Jules Claretie, autre écrivain de *l'Illustration*, lutte avec acharnement contre notre pauvre français, et à quelquefois le dessus. Encore si c'était la langue de Shakespeare! Ah, bien oui! Argot de turfiste, langage de jockey, rien de plus. Ouvrez la petite pièce que M. Emile Villars dirigeait contre le langage contemporain, et qu'il appelait *Précieux du jour*, vous verrez qu'on ne peut être un galant homme, en 1866, si l'on ne connaît sur le bout du doigt le *worth*, le *sport*, le *lock*, le *match*, le *bac*, le *stick*, le *pick*, le *ring*, le *stock*."

" C'est aux Anglais, dit un autre journaliste, que nous devons les *steamers*, les *railways*. Peu s'en faut que nous abandonnions la cuisine française pour le *roast-beef*, le *beef-steak*, le *sandwich*, les *puddings*, la bière, le thé et le *soda-water* des Anglais. Ce sont des chevaux anglais qui viennent courir sur le sol français, qualifié de *turf*, par nos modernes anglo-manes, et s'y disputent à nos frais des *handicaps* et des *derbys*. C'est dans des voitures anglaises que se promènent nos dames; la mode anglaise a fini par régner sous le nom de *fashion*; nos élégants sont devenus des *dandies*; nos cercles du bon ton des *jockey-clubs*, dont les membres s'affublent du nom de *gentlemen*, ne pouvant porter celui de *gentilshommes*. Nos soirées sont des *raousts*; nos repas sont des *lunches*, et c'est un *steward* qui préside à nos froids ambigus, terminés par des *toasts* en guise de dessert. Il n'est pas jusqu'à nos pailles de foire qui ne se fassent honneur, aux yeux des badauds, du titre de *clown*. Mais je n'en finirais pas, si je voulais passer en revue tous les emprunts que nous avons faits à l'Angleterre, ou, pour parler avec plus de vérité, les nouvelles habitudes que son ascendant nous impose. Elles ont si bien passé dans nos mœurs, et de là dans notre langue, que les mots qui les désignent fourniraient un supplément anglais au dictionnaire de l'Académie."

M. Génin combat aussi avec vigueur cet ennemi redoutable de notre langue, le néologisme étranger, sans cependant condamner toute espèce de néologisme.

" A la réception de Suard, dit-il, Gresset attaqua le néologisme, mais il manqua de grâce, et son discours n'obtint aucun succès. M. Viennet, en traitant la même question, n'a pas été plus heureux. Au bout du compte, le néologisme n'a pas été plus atteint la seconde fois que la première.

" Le néologisme procède de deux causes, qu'il faut soigneusement distinguer: d'un côté, le mauvais goût et l'envie de se singulariser à tout prix; de l'autre, la nécessité d'exprimer des idées nouvelles, et l'insuffisance du vocabulaire ancien, insuffisance plus souvent apparente que réelle, et qui n'est au fond, que l'ignorance de ses ressources. A ce mal, quel remède?

" Dans le premier cas, la raillerie, je le veux bien; ceux qui parlent de *désubalterner* la femme, et qui traitent la raison de *publubarde*, je les abandonne volontiers aux alexandrins vengeurs de M. Viennet, encore que je ne les estime pas au fond bien dangereux.

" Que Gresset déclame contre les *caracos*, que M. Viennet s'escrime contre le *rococo*, c'est à mon sens, faire trop d'honneur aux inventions saugrenues d'une marchande de modes et d'un loustic du boulevard.

" Mais, dans le second cas, dans le cas d'une ignorance sincère,

et de bonne foi, ce procédé n'est plus de mise. Il est clair qu'il faut ici éclairer et instruire, indiquer les richesses d'une langue mal à propos réputée indigente, et en les remettant dans la circulation, faire honte de l'emprunt.

« M. Viennet a les oreilles déchirées par les mots employés dans les gares de chemins de fer, qui, delà, se répandent forcément dans le monde : le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*, *express*, *truck* et *wagons* : une bouche française semble broyer du verre ou mâcher de la braise en les prononçant. Cela est vrai ; mais fournissez-en de meilleurs. Si l'Académie ne le peut pas ou ne le veut pas, de quoi se plaint-on ?

« Eh ! s'écrie M. Viennet, qu'avons-nous besoin de tous ces mots bâtards pour peindre ces chemins ?

« Mille pardons ! je vous arrête : il ne s'agit pas de les peindre ; il s'agit, ce qui est bien autrement important, de les desservir, et, pour cet effet, de leur constituer une terminologie claire, brève et euphonique, en remplacement de celle qui vous déplaît.

« Voyons, comment voulez-vous qu'on dise au lieu de *railway* ? Comment ? Écoutez :

Ce fer qui sur le sable allongeant ses lamelles,
En rayons accouplés des-inant ses ornères,
Court sous les monts fendus ou de voies parés,
Sur les fleuves soumis, les vallons rehaussés.

Voilà le *railway*, et la preuve, selon M. Viennet, que nous n'avions pas besoin de tous ces mots bâtards.

« Ah ! oui, sans doute, il serait bien désirable que tous les employés de chemins de fer pussent ainsi adapter ce système de synonymes ; mais il en résulterait quelque perte de temps, et ce langage pittoresque ne serait guère en rapport avec la nature de l'objet décrit.

« Se moquer, démolir, c'est bientôt fini, mais remplacer, mettre la correction à la place de la faute, là commence la difficulté. Ce n'est pas que ce baragouin me plaise plus qu'à M. Viennet, ni que j'approuve l'anglomanie, soit dans le langage, soit dans les mœurs. Au fond, la thèse de M. Viennet est bonne ; je trouve seulement qu'il l'a mal défendue, et ne l'a plaidée qu'à moitié.

« Autrefois, en France, on ne souffrait que des mots français, ou du moins vêtus à la française. Les noms propres mêmes devaient se laisser réformer ou traduire. C'était une tradition des Romains, fidèlement suivie chez nous. Mais depuis un temps, on l'a oubliée, et nous voyons notre langue envahie par des myriades de mots à physiologies atroces, mots barbares (au sens latin), qui en ont déjà entamé la belle moitié, défigurent son caractère national, et menacent de la perdre en la corrompant chaque jour davantage.

« Ce que M. Viennet avait à faire, c'était de montrer que nous possédons des équivalents de tous ces mots soi-disant indispensables, et même qu'ils sont ici, pour la plupart, du vieux français travesti. Dès lors, pourquoi ne pas leur restituer leur forme française ?

« Le *tunnel* est notre *tonnel*, *tonneau* ou *tonnelet*, qui subsiste encore dans la *tonnelle*, chérie des buveurs et des chansonniers. Le *ballast* est le *lest* de la *balte* ou *fardeau* ; le *railway* est une voie à *rais*, rayons. On ne doit pas dire les *rails*, mais les *rais* d'un chemin de fer. *Dérailer*, qui semble le rétrograde de *railler*, comme *décoiffer* l'est de *coiffer*, est un verbe absurde. C'est *dérayer* qu'il faut dire, opposé à *enrayer*, en le reprenant de l'ancien français où il existait, non-seulement au sens propre, mais encore au sens figuré. On en voit un exemple dans *Rabelais*, *Gargantua*, I, 27.

« Le tort de M. Viennet, le tort de l'Académie française, est de ne pas réveiller ces souvenirs, de ne pas exercer ces réclamations et ces reprises, et de rendre la France tributaire en apparence de ceux-là mêmes qu'elle a enrichis.

« Autrefois, il y a longtemps, la langue française avait une douane : Tout mot étranger qui se présentait à la barrière payait l'octroi, ou bien il n'entraît pas. Un beau jour on s'avisait de créer

un cor, s'exprès pour veiller à cette douane, et préserver la langue française. La chose devait aller bien mieux. Ils ne seront pas distraits : leur unique besogne sera de faire sentinelle, vérifier la marchandise, délivrer des acquits-à-caution, des permis de circuler. A la bonne heure ! On s'y fie, on les laisse agir, ou plutôt ne pas agir, et s'endormir sur leur chaise, dans leur bel uniforme. Mais tout-à-coup un cri se fait entendre. Le Capitole est pris ! — Oui, il est pris, mais à qui la faute, si vous plaît, sinon à M. Viennet et à ses confrères ! Vous avez bonne grâce vraiment de venir aujourd'hui vous plaindre et accuser les autres ! Gardiez-vous négligents, dépositaires infidèles, dites votre *meu culpa* !

« Au lieu de le dire, M. Viennet siffle. Tout siffleur qu'il est, il a de sin ulières indulgences. Lui, si dur aux *tunnels*, aux *gromis*, aux *stomers*, au *turf* et au *sport*, à tous les substantifs sifflants des Saxons et des Scots, au moment même où il les stigmatise, il ajoute : « Passe encore pour le *whist* ! » Et pourquoi cette exception ? Il vient des trois royaumes, l'exuse est plaisante ! et les autres d'où viennent-ils donc ? M. Viennet veut bien des mots anglais qui servent à jouer aux cartes, mais il répudie avec indignation ceux qui servent à l'industrie. Si vous permettez le *ichist*, quel droit avez-vous d'interdire aux autres le *sport*, le *turf* et même les *clubs* ?

« Cette absence de logique, je dirais presque de raison, est ce qui me frappe le plus dans l'épître de M. Viennet. La raison est cependant la seule arme pour combattre victorieusement les abus ; je veux bien qu'elle s'aide de la plaisanterie, mais qu'est-ce que des plaisanteries dépourvues de raisons ?

« Chaque art, chaque science, chaque profession a son vocabulaire technique qui lui est indispensable. Mais parce qu'il a plu à l'Académie d'écartier de son dictionnaire français les trois quarts des mots dont on se sert journellement en France, M. Viennet, brouillant et confondant à plaisir les notions les plus élémentaires de la synonymie, enveloppe, sous le nom de *néologisme*, tout ce qui n'est pas de son dictionnaire, l'argot des voleurs et des lorettes, aussi bien que les termes de la langue philosophique. Il raille *objectivité*, *passivité*, *téléologie*, etc., sous prétexte qu'il ne les comprend pas. Belle raison ! Étudiez-les. Croyez-vous que le peuple comprenne mieux vos tropes académiques ? M. Viennet, pendant qu'il était en train, devait attaquer aussi la nomenclature chimique, les termes de marine, de médecine, de jurisprudence ; car à son point de vue, tout cela est du néologisme.

« Si M. Viennet, en sa qualité d'académicien français n'est versé ni dans la philosophie, ni dans les sciences, au moins doit-il connaître Horace. « Il est permis, dit ce poète, et il le sera toujours de fabriquer un mot marqué au coin de la langue en usage. » Il y a donc un néologisme légitime. C'est à quoi M. Viennet ne saurait consentir. Il prend le Dictionnaire de l'Académie, il s'enferme dans cet étroit espace, et, confondant, de propos délibéré, l'usage et l'abus du néologisme, il nous rappelle sans cesse à la langue de Pascal, de Corneille et de Molière. Cette langue, à coup sûr beaucoup plus large que le français officiel de l'Académie, n'est pas, comme le répète M. Viennet, suffisante à tout exprimer aujourd'hui. Et la preuve, c'est que M. Viennet, tout en faisant cette leçon aux autres, se sert de mots inconnus à Corneille, à Pascal, à Molière. On a-t-il vu dans les écrivains du siècle de Louis XIV, *gaz*, *shérif*, *entraîn* ? Heureusement que la loi n'astreint personne à suivre les décisions académiques, non pas même les académiciens. Car enfin, si l'Académie ne veut pas marcher, il faudra donc que la nation toute entière s'arrête avec elle, il faudra que les arts, les sciences, l'industrie manquent de termes correspondants à leurs progrès, parce que tel est le bon plaisir de l'Académie ! »

(A continuer.)

Théorie élémentaire des nombres.

D'APRÈS EULER, LEGENDRE, MM. GAUSS ET CAUCHY.

(Suite et fin.)

Résidus négatifs ; diviseur commun maximum ; multiple minimum.

29. Dans la division, si la partie entière du quotient est trop faible à moins d'une unité près, on dit que la division se fait en dedans, et dans ce cas le résidu est positif ; si la partie entière est trop forte à moins d'une unité près, la division est dite en dehors, et le résidu est négatif.

L'équation $a = bq + r$ (§ 13.) peut s'écrire
 $a = b(q+1) + r - b ;$

$q+1$ est le quotient en dehors, et $r-b$ est le résidu négatif correspondant ; exemple :

$$15 = 4.3 + 3 = 4.4 - 1 ;$$

ainsi dans la division de 15 par 4, 3 est le résidu positif et -1 le résidu négatif. Les théorèmes 5, 6, 7 ont également lieu pour les résidus négatifs.

30. La somme du résidu positif et du résidu négatif pris positivement, est égale au diviseur ; car $r + (b-r) = b$; donc, lorsqu'un de ces résidus est plus grand que la moitié du diviseur, l'autre est nécessairement plus petit que cette moitié ; ils ne peuvent être égaux que lorsque le diviseur est pair.

31. Problème 5. Trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres A et B.

1^{re} solution. Méthode d'Euclide. Elle est fondée sur le théorème 5 ; si $A = B$, le diviseur commun maximum est A ; si $A > B$, soit r_1 leur résidu ; ainsi le diviseur, cherché divise r_1 (théor. 5), et vice versa, le diviseur de r_1 et de B divise A ; soit r_2 le résidu de B et de r_1 . On démontre de même que le diviseur commun cherché appartient aussi à r_1 et r_2 ; les résidus r_1, r_2, r_3, \dots allant en diminuant, on parviendra nécessairement à zéro ou à l'unité. Dans le premier cas, le diviseur correspondant au résidu nul est le diviseur commun maximum cherché ; dans le second cas, les deux nombres n'ayant d'autres diviseurs que l'unité, sont premiers entre eux. (Euclide, liv. VII, prop. 2 ; liv. X, prop. 3.)

2^e solution. Méthode de décomposition. On décompose chaque nombre en ses facteurs premiers. On prend tous les facteurs communs aux deux ; on donne à chacun de ces facteurs le plus petit exposant qu'il a dans les deux nombres ; le produit de ces puissances est le plus grand commun diviseur cherché. Exemple :

$$504 = 2^3.3^2.7 ; 2880 = 2^5.3^3.5,$$

ainsi le diviseur commun maximum de 504 et de 2880 est $2^3.3^2 = 72$.

32. Problème 6. Trouver une limite pour le nombre d'opérations à effectuer dans la recherche du plus grand commun diviseur, par la méthode d'Euclide.

Solution. Soient A et B les deux nombres ; $A > B$; et $r_1, r_2, r_3, \dots, r_n$ les résidus ; n indique le nombre d'opérations et r_n le dernier résidu. On suppose qu'on prend toujours les résidus les plus petits, et au besoin des résidus négatifs. On a donc

$$r_1 < \frac{B}{2} ; r_2 < \frac{r_1}{2} ; r_3 < \frac{r_2}{2} ; \dots ; r_n < \frac{r_{n-1}}{2} ;$$

sans exclure l'égalité (30). Donc

$$r_2 < \frac{B}{2^2} ; r_3 < \frac{B}{2^3} ; \dots ; r_n < \frac{B}{2^n} ;$$

or r_n étant un nombre entier, on a nécessairement

$$2^n < B ; \text{ ou } n < \frac{\log B}{\log 2} ; \text{ or, } \log 2 \text{ étant } 0.3, \text{ on a } \frac{1}{\log 2} < \frac{10}{3} ;$$

donc $n < \frac{10}{3} \log B ;$

si B a m chiffres, alors $m > \log B ;$ donc $n < \frac{10}{3} m.$

(Voir plus loin REMARQUE I.)

Le plus souvent, le nombre d'opérations est bien au-dessous de cette limite ; ainsi dès qu'on parvient à un résidu premier avec le diviseur correspondant, l'opération se termine là.

32 (bis.) Théorème de M. Gauss. Les carrés des modules des termes de la série A, B, $r_1, r_2, r_3, \dots, r_n$ vont toujours en diminuant.

Démonstration. La proposition est évidente quand A et B sont des nombres réels. Si A et B sont imaginaires, soit

$$\frac{A}{B} = b + ci, \text{ } b \text{ et } c \text{ sont réels, et } i = \sqrt{-1} ; \text{ soient } b' \text{ et } c'$$

les entiers les plus rapprochés à $\frac{1}{2}$ près de b et c ; de sorte

que $(b-b')^2 < \frac{1}{4} ; (c-c')^2 < \frac{1}{4} ;$ on a $A = Bg_1 + r_1.$ Faisons

$$g_1 = b' + c'i ; B = h + ki ; r_1 = f + gi ;$$

h, k, f, g sont des nombres réels. De ces diverses équations on tire

$$\frac{r_1}{B} = b - b' + i(c - c') = \frac{f + gi}{h + ki}$$

et passant aux modules,

$$(b-b')^2 + (c-c')^2 = \frac{f^2 + g^2}{h^2 + k^2}$$

Le premier membre est plus petit que $\frac{1}{2}$; donc $f^2 + g^2$, carré du

module de r_1 , ne surpasse pas la moitié de $h^2 + k^2$, carré du module de B. Ce qu'il fallait démontrer.

Observation. M. Gauss appelle norme le carré d'un module : cette expression abrégée beaucoup d'énoncés. Le théorème précédent sert de base à la théorie des racines complexes des équations.

Corollaire. r_n est diviseur commun de A et B, et si l'on a $r = \pm 1$ ou bien $r_n = \pm i$, les nombres A et B n'ont pas de diviseur commun.

33. PROBLÈME 7. Trouver le plus grand commun diviseur des nombres A, B, C, D, etc.

1^{re} solution. Méthode d'Euclide. Soit M le plus grand commun diviseur entre A et B ; on cherche le plus grand commun diviseur entre M et C, et ainsi de suite. (Euclide, liv. VII, prop. 3 ; liv. X, prop. 2-4.)

2^e solution. Méthode de décomposition. On prend les facteurs premiers communs, avec leurs plus petits exposants : on en forme un produit qui est le plus grand commun diviseur cherché.

Corollaire. En divisant tous ces nombres par leur plus grand commun diviseur, les quotients n'ont plus de commun diviseur.

34. PROBLÈME 8. Trouver le plus petit multiple de deux nombres A et B.

1^{re} solution. Méthode d'Euclide. Soit D le plus grand commun diviseur, a le quotient de $\frac{A}{D}$ et b le quotient de $\frac{B}{D}$, le plus

petit multiple est abD . (Euclide, liv. VII, prop. 36.)

2^e solution. Méthode de décomposition. On fait le produit de tous les facteurs premiers élevés chacun au plus haut exposant.

35. PROBLÈME 9. Trouver le plus petit multiple des nombres A, B, C, D, etc.

1^{re} solution. Méthode d'Euclide. Soit M le plus petit multiple de A et B ; on cherche le plus petit multiple M_1 de M et C, et ainsi de suite. Le dernier plus petit multiple satisfait à la question. (Euclide, liv. VII, prop. 38, seulement pour trois nombres.)

2^e solution. Méthode de décomposition. Comme pour le problème précédent.

Observation. Les problèmes 5, 7, 8, 9 servent à simplifier les fractions et à les ramener au moindre dénominateur commun.

Nombres congruents, modules et congruences.

36. *Définition.* Deux nombres sont dits *congruents* relativement à un troisième nombre, lorsque, étant divisés chacun par ce troisième nombre, ils laissent des résidus égaux, et ce troisième nombre est dit le *module* des deux nombres congruents.

37. Si a et b sont congruents par rapport au module p , on aura $a - b = p$ (th. 6, 16); et réciproquement, si l'on a

$a - b = p$, a et b sont congruents par rapport au module p . Une telle équation se nomme une *congruence*.

Pour exprimer que $a - b$ n'est pas divisible par p , nous écrirons $a - b > p$; et dans ce cas, a et b ne sont pas congruents relativement à p . Ainsi $a > p$ signifie que a n'est pas divisible par p .

Si $a > x$, x désignant un nombre quelconque supérieur à l'unité, a est un nombre premier. (1)

Remarque. Euclide, au livre X, prop. 80, dit qu'une ligne est *congrue* à une autre, lorsqu'elle satisfait à certaine condition de commensurabilité. M. Gauss a transporté cette locution en arithmétique et en a fait la base d'une doctrine qui fait époque dans la théorie des nombres; l'illustre géomètre écrit ainsi les congruences $a \equiv b \pmod{p}$; les notations étant purement conventionnelles, lorsqu'elles n'ont pas encore acquis la sanction des siècles, on peut et on doit les changer, s'il y a avantage. Legendre a adopté cette forme $a - b \equiv M(p)$, où M est la lettre initiale du mot *multiplieur*; quelquefois encore, il emploie cette

forme $\frac{a-b}{p} = c$, c étant la lettre initiale du mot *entier*. Nous

avons pensé que le point, étant déjà admis pour désigner une multiplication, pourrait par analogie encore servir dans les congruences. On fait ce signe facilement et promptement; ce qui est un avantage pour le calculateur et aussi sous le rapport typographique.

M. Cauchy s'est servi des mots *équivalents* et *équivalence*, pour remplacer les mots *congruents* et *congruence*. Ces nouvelles dénominations ne paraissent pas avoir été adoptées.

Théorie des résidus dans les progressions arithmétiques; congruences du 1^{er} degré.

38. LEMME 1. Etant données n quantité quelconques, disposées dans un ordre quelconque sur une ligne horizontale, la dernière moins la première est égale à la somme des $n-1$ restes qu'on obtient en retranchant chaque quantité de celle qui la précède.

Démonstration. Soient $a, a_1, a_2, a_3 \dots a_{n-1}, a_n$ les n quantités, on a l'identité

$$a_n - a = (a_1 - a) + (a_2 - a_1) + (a_3 - a_2) + \dots + (a_n - a_{n-1}).$$

Corollaire. Si ces différences sont toutes égales, on a

$$a_n - a = (n-1)(a_1 - a);$$

ce qui a lieu dans les progressions arithmétiques.

Observation. Ce lemme est la base du calcul aux différences finies.

39. LEMME 2. Lorsque les n quantités étant réelles sont écrites suivant leur ordre de grandeur, la différence des quantités extrêmes est plus grande qu'aucune différence entre des quantités intermédiaires.

Démonstration. Soient $a_1, a_2, a_3 \dots a_p \dots a_q \dots a_n$, n quantités écrites suivant un ordre ascendant, on aura

$$a_n - a_1 > a_q - a_p;$$

car $a_q - a_p$ est égal à la somme de toutes les différences inter-

médiaires, et $a_n - a_1$, est égal à cette même somme, plus les différences comprises entre a_q et a_1 ; et encore entre a_n et a_q . Done, etc.

40. LEMME 3. Si n nombres inégaux se succèdent suivant un ordre ascendant, deux quelconques de ces nombres ne peuvent être congruents par rapport à un module plus grand que la différence des nombres extrêmes.

Démonstration. Le module étant plus grand que la différence des extrêmes, est plus grand à fortiori qu'une différence entre deux nombres intermédiaires (lemme 2); le module ne peut donc diviser cette différence; les deux nombres ne sont donc pas congruents.

Corollaire. Divisant donc tous les nombres par ce module, on obtient n restes différents.

41. THÉORÈME 11. n nombres entiers consécutifs étant divisés chacun par n , donnent les résidus 0, 1, 2, 3, ..., $n-1$, dans un ordre quelconque.

Démonstration. Ce théorème est une conséquence immédiate du lemme précédent. (Disq. arith., sec. 4, §3.)

42. THÉORÈME 12. Soit la progression arithmétique $a, 2a, 3a \dots (n-1)a$, n étant premier avec a ; si l'on divise chaque terme par n , on obtient les résidus 1, 2, 3, ..., $n-1$.

Démonstration. La différence de deux termes quelconques est ka , ou $k < n$; et a étant premier avec n , ka n'est donc pas divisible par n . Par conséquent, aucune différence n'est divisible par n ; tous les restes sont donc différents et moindres que n , et aucun reste n'est nul. Done, etc.

TERQUEM.

[REMARQUE I. Mais n devant être entier quelque soit m , M. Niwengloski avait cru pouvoir conclure, comme limite, $n < 3m$. Il suffit de remarquer que le reste de $\frac{1}{3}$ multiplié par un nombre

$m > 2$ devient 3. Cependant, la formule donnée par M. Terquem n'est pas, non plus assez exacte. Pour l. p. g. e. d. de 1597 et 957, elle n'indiquerait que 10 opérations: il y en a 14.

Voici la limite à laquelle M. Lamé est arrivé. Son procédé peut faire voir comment on résout ces sortes de questions.

Soient $B \dots D_5, D_4, D_3, D_2, 1$ tous les nombres qui ont servi successivement de diviseurs. Si l'on en prend trois consécutifs, D_2, D_4, D_3 , on sait que le 3^e est le reste de la division du premier par le second. Done le premier est au moins égal à la somme des deux autres. Done D_2 égale au moins 2, D_3 = au moins 3, D_4 = au moins 5..... D_5 = au moins 13, D_7 = au moins 21.

On a donc

$$(1) \quad D_n > 10; D_7 > 10 \times 2. D_9 > 10 \times 3 \dots \\ D_{11} > 10 \times 13. D_{12} > 10 \times 21.$$

Ou, à plus forte raison,

$$(2) \quad D_{11} > 10^2; D_{12} > 10^2 \times 2 \dots D_{16} > 10^3, D_{17} > 10^3 \times 2$$

Ou bien encore

$$D_{5+1} > 10^1, D_{5+2} > 10^1 \dots D_{2+5+1} > 10^2, D_{2+5+2} > 10^2 \times 2 \dots \\ D_{3+5+1} > 10^3, D_{3+5+2} > 10^3 \times 2.$$

D'une manière générale

$$D_{5n+1} > 10^n$$

Mais 10 étant la base de notre système numéral, 10^n renferme $n+1$ chiffres; d'ailleurs $5n+1$ est le nombre total de divisions effectuées quand on prend D_{5n+1} pour B . Done, quand on effectue plus de $5n$ divisions, B renferme plus de n chiffres, ou autrement:

Le nombre de divisions à effectuer ne peut excéder 5 fois le nombre de chiffres de B ,

$$n < 5m$$

REMARQUE II. En d'autres termes a est premier quand il n'existe aucune quantité entière x qui le divise exactement.

(1) Voir plus loin REMARQUE II.

Tous les nombres de la suite naturelle 1, 2, 3...9 appartiennent à l'une ou l'autre des deux expressions $a \equiv b \pmod{p}$ ou $a - b = p$ (ou $a > x$). C'est-à-dire que certains nombres sont produits par sommation et graduation, ex :

$8 = 2 \times 4 = 2 + 6 = 3 + 5$, etc., $10 - 1 = 3 \times 3 = 3 + 3 + 3$, etc. tandis que d'autres ne paraissent produits que par sommation,

ex: $5 = 3 + 2$, $5 > x$; $11 = 2 + 9 = 2 + 3 + 4 + 2$, etc., $11 > x$.

Jusqu'à présent on n'a pu obtenir l'expression qui détermine directement les nombres premiers, il a fallu les calculer séparément. Les tables de Ruckhart s'étendent guères au-delà de 3000000. C'est ce qui a fait dire à Wronski que ces nombres ont un caractère purement négatif. Ceux qui sont composés de facteurs ont un caractère positif qui les soumet à des lois et leur permet de recevoir une expression générale.

Celle que Wronski a donné détermine la relation qui existe entre la génération par sommation et la génération par graduation au moyen des nombres quelconques $a_1, a_2, a_3, a_4, \dots, a_n$; on peut la regarder comme la loi fondamentale de la possibilité de la théorie des nombres. Comme elle ne renferme rien de difficile pour ceux qui ont vu les éléments de l'algèbre, (*Combinations, Binôme*, etc.,) nous la donnons ici.

Soient $a_1, a_2, a_3, \dots, a_n$ des nombres quelconques entiers, positifs ou négatifs. Faisons d'abord $a_1 + a_2 + a_3 + \dots + a_n = N_n$.

Combinons ensuite ces mêmes nombres m à m sans permutation, nous aurons

$$a_1^m + a_2^m + a_3^m + \dots + a_n^m + a_1^{m-1}a_2 + a_1^{m-1}a_3 + \dots + a_1 a_2 a_3 \dots = N_{n,m}$$

$N_{n,m}$ est une fonction de N_n , laquelle a reçu l'influence réciproque de la sommation et de la graduation, ce qui est un élément essentiel de la question. On aurait pu l'obtenir par la formule du Binôme $(a+b)^m$ etc., en réduisant à l'unité les coefficients $m, \frac{m(m-1)}{1.2}$ etc.: ce qu'on peut exprimer de cette manière

$$(a_1 + a_2 + \dots + a_n)^m \approx [N_n]^m$$

Si l'on retranche de N_n des quantités quelconques a_i, a_j , de la suite, on aura

$$\approx \left[(N_n - a_i)^m + a_i (N_n - a_i)^{m-1} + a_i^2 (N_n - a_i)^{m-2} + \dots + a_i^m \right]$$

$$\text{et} \approx \left[(N_n - a_j)^m + a_j (N_n - a_j)^{m-1} + a_j^2 (N_n - a_j)^{m-2} + \dots + a_j^m \right]$$

Un peu d'attention fait voir que les seconds membres de ces équations se réduisent à

$$\approx \left[(N_n - a_i)^m + a_i (N_n)^{m-1} \right]$$

$$\approx \left[(N_n - a_j)^m + a_j (N_n)^{m-1} \right];$$

Nous avons donc :

$$\approx \left[(N_n - a_i)^m + a_i (N_n)^{m-1} = (N_n - a_j)^m + a_j (N_n)^{m-1} \right]$$

Et définitivement

$$\approx \left[(N_n - a_i)^m - (N_n - a_j)^m = (a_j - a_i) (N_n)^{m-1} \right]$$

“ Les deux termes du premier membre sont composés d'une manière identique. C'est cette identité qui est le principe premier de la congruence de ces deux quantités par rapport au module $(a_j - a_i)$ et par conséquent toute congruence, car cette loi est générale.”

Ainsi on a $a \equiv b \pmod{p}$ lorsque a et b admettent une génération identique au moyen d'éléments a_1, a_2, \dots, a_n , dont deux forment le module p de leur différence.

Disons, en passant, que la solution des équations du second degré et des équations indéterminées, se rattache à la question de la théorie des nombres: il n'est pas nécessaire d'ajouter combien cette théorie tient à l'étude de l'arithmétique.

(*Nouvelles Annales Mathématiques, passim.*)—R. J. I. P.]

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 19 Novembre, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles pour les municipalités ci-après désignées :

Comté de Beauce.—St. Pierre de Broughton. M. Laurent Paquet en remplacement du Révérend Nicolas Mathias Huot.

Comté de Champlain.—St. Stanislas. M. Pierre Treflé Gouin en remplacement de Messire George Louis Eusèbe Dubault.

Comté de Drummond.—St. Pierre de Durham. M. Ephraïm Charpentier en remplacement de M. William R. Miller.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre Sud. MM. Clément Payer et William Wilson en remplacement d'eux-mêmes.

Comté d'Ottawa.—Ripon et Hartwell. M. Sévère Desabrais en remplacement de Messire Olivier Boucher.

Comté de Saguenay.—Pointe aux Esquimaux. MM. Julien Boudreau-Vital Gagnon, André Vignon, Vital Boudreau et Charles Lebrun.

Comté de Shelburne.—North Ely. M. Noah Brock en remplacement de M. George Hodgson.

Comté de Verchères.—Belœil (Village). Messire L. H. Lassalle en remplacement de Messire J. B. Dupuy.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 16 courant, faire les nominations suivantes :

Comté d'Arthabaska.—Arthabaskaville (Village). MM. Calixte Leblanc et Edouard Pouliot en remplacement de MM. Antoine Gagnon et Elise Martel.

Comté de Dorchester.—Ste. Germaine du Lac Etchemin. MM. Thomas Breton et Laurent Bouchard en remplacement de MM. Olivier Raucourt et Antoine Riencourt.

Comté de Dorchester.—Standon. Le Rév. William Richardson et M. François Gosselin en remplacement de MM. Isaac Holt et John Nicholson, junior.

Comté de Gaspé.—Roseville. MM. David Baby, Senior, et John Lemesurier en remplacement de MM. John Bose et William Mosher.

Comté de Saguenay.—St. Jérôme du Lac St. Jean. MM. Léon Villeneuve, Côme Harvey, Napoléon Baillargon, Edouard Boivin et François Gagnon, (municipalité nouvelle).

SYNDIC D'ÉCOLE.

Comté de St. Hyacinthe.—St. Hyacinthe. M. Orpheus F. Barnes en remplacement de lui-même.

EXAMINATEUR.

Membres du Bureau d'Examinateurs de Gaspé: Le Rév. Jean Josué Letage en remplacement du Rév. Alphonse Winter qui a résigné.

ERECTION ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 16 courant, ériger en municipalité scolaire, sous le nom de “ St. Jérôme du Lac St. Jean,” la partie de chacun des townships Caron et Metabetchouan, dans le Comté de Saguenay, borné comme suit, savoir :

Au nord, par le Lac St. Jean, à l'est, par Hébertville, commençant au vingt cinquième lot, dans le premier, deuxième, troisième et quatrième rangs de Caron, et au soixante-huitième lot, dans les rangs nord et sud du susdit township; à l'ouest, par la rivière Metabetchouan, et au sud, par les montagnes et terres incultes servant de limites au quatrième rang de Caron.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 10 de Novembre et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30ème clause du Chap. 15 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, annexer pour fins scolaires à la paroisse de St. Médard de Warwick, dans le comté d'Arthabaska, les lots numéros onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit du sixième rang de St. Albert de Warwick dans le dit comté.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUEBEC), NOVEMBRE 1869.

Un Rapport d'Inspecteur.

Nous attirons l'attention sur le rapport suivant de M. l'Inspecteur Alexander. Il témoigne d'un grand zèle de sa part : ce que M. Alexander a fait au sujet de la calligraphie et du *Journal de l'Instruction Publique* est digne d'imitation.

A l'Honorable P. J. O. CHAUVEAU,

Ministre de l'Instruction Publique,

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'Instruction dans mon district d'inspection, sur les finances de chaque municipalité pour l'année 1869. Joint à ce rapport, vous trouverez aussi les statistiques pour la même année.

J'ai la satisfaction de vous apprendre que l'éducation et l'Instruction progressent rapidement dans tout mon district d'inspection. Les commissaires d'école sont généralement mus par un bon esprit. Je me permettrai de vous dire qu'ils ont tous confiance en moi ; aussi, je rencontre peu de difficultés de leur côté. Ils paraissent décidés à suivre mes conseils. Les Secrétaires-Trésoriers, à quelques exceptions près, s'acquittent bien de leurs devoirs ; aussi les finances des corporations sont plus prospères que par le passé. Le seul reproche que j'ai à faire, c'est que le salaire des instituteurs et des institutrices en général est encore trop faible. Il est vrai que la plupart des municipalités de mon district sont pauvres ; de plus, le territoire est très-étendu, et la population disséminée, ce qui occasionne plus d'écoles qu'il n'en faudrait si les habitants étaient plus rapprochés les uns des autres. J'espère cependant, avec de la persévérance, gagner à faire augmenter les salaires. L'assistance aux écoles, de la part des enfants, a été très-irrégulière cette année ; c'est dû en grande partie à la quantité énorme de neige qui est tombée l'hiver dernier, et au mauvais état des chemins.

Voyant que l'écriture était la branche la plus négligée dans les écoles de mon district, j'ai établi un concours qui a eu un effet merveilleux. J'ai promis de donner trois prix aux trois élèves de chaque comté de mon district qui feraient le plus de progrès dans la calligraphie durant le cours de cette année. J'ai promis de plus de donner un prix au meilleur écrivain de chaque municipalité, et de faire publier dans les journaux les noms des vainqueurs, ainsi que les noms des professeurs dont les élèves auraient remporté ces prix. J'ai donné à entendre aussi que je ferais connaître ces noms au département de l'Education ; c'est pourquoi vous voudrez bien me permettre de les inclure dans ce rapport. Pour constater ces progrès, j'ai réuni une feuille de l'écriture de tous les enfants, écrite au commencement de l'année, et une autre feuille écrite à la fin de l'année. Plusieurs personnes désintéressées m'ont aidé à choisir les meilleures feuilles ; elles ont été aussi surprises que moi du résultat de ce concours. Je me propose de continuer ce système pour d'autres matières.

Voici les noms des élèves qui ont remporté les prix, ainsi que les noms des professeurs.

COMTÉ D'ARTHABASKA.

1er Prix : Delphine Malhiot, élève de Delle. Adéline Héon, de Victoriaville.

2me Prix : Léonie Gaudet, élève de Delle. Louise Dubois, de Victoriaville

3me Prix : Symphorose Bernier, de Stanfold, élève de Mr. Noël Pinard.

Le prix pour Stanfold a été mérité par Symphorose Bernier, élève de Mr. Noël Pinard.

Pour St. Norbert, Hélène Paradis, élève de Delle. Danscause. Pour Chester Est, Octave Demers, élève de Delle. Adélaïde Morrissette.

Pour Chester Ouest, Adélaïde Pellerin, élève de Delle. Philomène Champoux.

Pour Arthabaskaville, Marie Louise Dorais, élève de Delle. Marie B. Lacerte.

Pour St. Christophe, Mary Buteau, élève de Delle. Ida Dubois.

Pour Ste. Victoire, Delphine Malhiot, élève de Delle. Adéline Héon.

Pour Ste. Clotilde, St. Albert et St. Valère, Aurélie Gagnon, élève de Delle. Delphine Vigneault, Ste. Clotilde.

Pour St. Médard de Warwick, Céline Vidal, élève de Delle. Georgianna Dargi, et Alida Dorais, élève de Dame Tessier.

Pour Chénier et Tingwick, Elmina Cantin, élève de Dame E. Noël.

COMTÉ DE DRUMMOND.

1er Prix : Jane Picotin, de Drummondville, élève de Delle. Mary Laplante.

2me Prix : Julie Courchène, de St. Pierre de Durham, élève de Delle. Octavie Laplante.

3me Prix : Marie Connolly, de Wickham Est, élève de Delle. Virginie Pinard.

Le prix pour St. Pierre de Durham, a été mérité par Julie Courchène, élève de Delle. Octavie Laplante.

Pour Wickham, Marie Connolly, élève de Delle. Virginie Pinard. Pour Drummondville, Wendover et Simpson, Jane Picotin, élève de Delle. Mary Laplante.

Pour St. Germain, Eugénie Paré, élève de Delle. Laforce.

Pour St. Guillaume, Rosilda Bayeur, élève de Delle Sidubine Milette.

COMTÉ DE SHEFFORD.

1er Prix : J. B. L'Heureux, de Roxton, élève de Delle. St. Aubin.

2me Prix : Céline Tessier, de North Stukely, élève de Delle. Alvina Sanssouci.

3me Prix : Alphonsine Mitchel, de Roxton, élève de Mr. L. H. Bellerose.

Le prix pour Roxton a été mérité par J. B. L'Heureux, élève de Delle St. Aubin.

Pour Stukely Nord, Céline Tessier, élève de Delle Alvina Sanssouci ;

Pour Ely, Nord et Sud, Anastasia Long, élève de Delle Ann Buddy.

Plusieurs Municipalités ne figurent pas dans la liste qui précède. Je ne sais pas pour quelle raison les institutrices de ces localités ne se sont pas rendues à mon invitation. Est-ce la crainte de montrer le peu de succès obtenu par leurs élèves ? Je suis porté à le croire.

Considérant l'avantage qui pourrait en résulter, si le *Journal de l'Instruction Publique* était plus répandu, j'ai cru devoir insister auprès des commissaires d'école pour qu'ils conseillent aux instituteurs et aux institutrices d'y souscrire. Les commissaires d'école de North Stukely ont de suite décidé que tous leurs professeurs devront recevoir le *Journal d'Education*. Je vais maintenant vous donner un rapport détaillé des affaires de chaque municipalité.

COMTÉ DE DRUMMOND.

St. Guillaume d'Upton.—Cette municipalité compte sept arrondissements. Une école a fonctionné dans chacun de ces arrondissements. Les écoles des arrondissements No. 3, tenue par Philomène-Savoie ; No. 6, tenue par Philomène Chattel, et No. 7, tenue par Liduvine Milette, sont bonnes. Les autres sont passables, moins celle de l'arrondissement No. 1er, où il n'y a eu aucun progrès. Ces écoles ont été fréquentées par 419 enfants. J'ai pu enfin en finir avec les comptes de cette municipalité. Je vous en ai fait rapport dans le temps. Je pense que les affaires monétaires seront mieux administrées à l'avenir. Je n'ai pas à me plaindre quant à l'assiduité des enfants. Le traitement des institutrices varie de \$72 à \$120 par année.

St. Bonaventure d'Upton.—Il y a quatre arrondissements dans cette municipalité, et 4 écoles en opération, fréquentées par 151 élèves. L'école No. 1er, tenue par Delle. Adéline Caga, est excellente. L'école No. 4, sous la direction de Delle Philomène Drolet, est bonne ; les autres sont passables. Les comptes sont bien tenus par M. O. Salois, et les institutrices sont régulièrement payées ; cependant leur salaire est encore trop faible ; elles reçoivent une \$60, deux, \$68 chacune, et une autre \$100. Les enfants sont plus assidus que par le passé.

St. Germain.—On compte neuf arrondissements cette année dans St. Germain, et neuf écoles en opération, fréquentées par 380 enfants. L'école où il y a eu le plus de progrès est celle de l'arrondissement No. 3, tenue par Aurore Pina-d. Cette demoiselle est entièrement dévouée à l'enseignement. Les autres écoles sont assez bonnes, moins celles des arrondissement No. 4 et 5, dans lesquels les enfants ont perdu leur temps. Les maîtresses de ces deux écoles se sont occupées à tout autre chose qu'à l'éducation des enfants confiés à

leurs soins. L'assistance des enfants aux écoles est plus régulière que par le passé. Les comptes sont bien tenus par M. Paré; cependant, il néglige un peu trop la collection, ce qui cause beaucoup de retard dans le paiement du salaire des institutrices. Leur salaire varie de \$80 à \$140 par année.

Grantham.—Dans cette municipalité, il y a cinq arrondissements et cinq écoles en opération, fréquentées par 147 élèves. Delle, Mary Laplante a eu la direction de l'école modèle. Les succès obtenus par les enfants de cette école sont très-satisfaisants. Delle Jutras a très bien réussi dans l'école No. 4. Les deux langues anglaise et française sont enseignées dans les écoles No. 1, 2, et 4. Les écoles No. 2 et 3 sont passables. L'école No. 5 ne vaut rien. Les enfants ne fréquentent pas les écoles régulièrement. M. Tretté Caza tient bien les comptes. La collection se fait avec plus de diligence que par le passé. Le traitement des institutrices pour les écoles élémentaires est de \$96 à 116. L'institutrice de l'école modèle ne reçoit que \$110. A même leurs salaires, elles sont obligées de se fournir de bois pour le chauffage des écoles. Hume fait peine d'avoir des reproches à adresser aux commissaires d'école de Grantham. Depuis quelque temps, ils paraissent se soucier plus de leur argent que de donner une bonne éducation à leurs enfants. Tout ce qu'ils cherchent, c'est de diminuer le salaire des institutrices. Ils ne veulent pas rendre justice aux contribuables du village. Le gouvernement donne \$72 pour l'école modèle. Le Révérend Messire Marchand, un des commissaires, a fait tout ce qu'il a pu pour avoir une somme raisonnable pour l'école modèle, afin de pouvoir choisir un bon professeur, vu que Delle, Laplante se retirait. Il n'a pu réussir. Aussi, il est dégoûté de sa charge, et la première occasion qu'il aura, il se retirera. Les commissaires devraient au moins donner autant pour l'école modèle que pour les autres écoles, ce qui, avec l'octroi, ferait une somme assez raisonnable pour une institutrice bien qualifiée.

Je n'ai pu voir aucun des syndics des dissidents, ni le secrétaire. On m'a assuré qu'ils n'avaient pas entretenu d'école cette année.

Wendover et Simpson.—Les Commissaires d'école de cette municipalité n'ont soutenu que trois écoles cette année. Elles ont été fréquentées par 110 enfants. Les écoles No. 1 et 2, tenues par Delles Larivière et Pellant, sont bonnes; l'autre est médiocre. M. Côté tient fidèlement les comptes. Il y a un peu d'arrérages de taxes. Les institutrices reçoivent de \$80 à \$100 par année. Les enfants sont loin d'être assidus aux écoles.

Les Dissidents ont soutenu une école de première classe, M. C. W. Smith en a eu la direction. On peut dire de ce monsieur qu'il est un professeur modèle; il enseigne avec un grand succès les deux langues. Son traitement est de \$350.

Wickham Est.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements, mais il n'y a eu que trois écoles en opération, vu l'impossibilité de pouvoir se procurer une institutrice anglaise pour l'école No. 2. M. Boisvert a assez bien réussi dans l'école No. 1er. Delle, Virginie Pinard a obtenu un succès complet dans l'arrondissement No. 4. Rien ne s'est fait dans l'autre école. Les finances sont prospères. Les dissidents ont soutenu une école sous la direction de Mr. V. E. Bate. Je ne puis rien dire de ce professeur, parce qu'il venait d'ouvrir son école lors de ma visite. Le salaire des professeurs varie de \$80 à \$100 par année. Ces écoles ont été fréquentées par 83 enfants.

Wickham Ouest.—Il n'y a eu qu'une école dans cette municipalité, bien qu'il y ait deux arrondissements. Cette école est bien médiocre. Mr. Michael Leonard, comme secrétaire, ne laisse rien à désirer. La perception des souscriptions scolaires se fait bien. Le traitement de l'institutrice est de \$80 par année. 25 enfants ont fréquenté cette école.

St. Pierre de Durham.—Dans cette municipalité, il y a sept écoles catholiques fréquentées par 274 enfants. De toutes ces écoles, je ne puis parler avec avantage que de l'école No. 5, tenue par Delle, Octavie Laplante, et l'école No. 11, tenue par Filorum Charpentier. L'école No. 5 est une école modèle. Delle, Marie Anne Richard a tenu une école passable dans l'arrondissement No. 12. Je ne puis rien vous dire sur l'école No. 7, parce que l'hiver dernier il n'y a pas eu d'école dans cet arrondissement, et que lors de ma visite, cet été, l'institutrice se trouvait malade. Les trois autres écoles, Nos. 3, 6 et 10 ne valent rien. Les commissaires ne s'occupent pas assez de l'engagement des institutrices. On laisse ce soin à un régisseur et au secrétaire. J'ai défendu l'engagement de quelques-unes de ces maîtresses, et il paraît que, malgré cette défense, on les aurait engagées. Les maîtres et les maîtresses reçoivent de dix à quinze piastres par mois. Les enfants ne sont pas assidus aux écoles.

Kingsey.—Je suis chargé de l'inspection de cinq écoles dans Kingsey. Les commissaires d'école de cette municipalité se sont entière-

ment conformés aux instructions que vous leur avez envoyées l'hiver dernier. Voyant que toutes leurs écoles étaient mauvaises, ils ont attendu la nouvelle année pour faire d'autres engagements. Ils ont établi une école modèle au village. Vu leur bonne volonté à se conformer à vos ordres, j'espère que vous leur accorderiez un octroi raisonnable pour le soutien de cette école modèle.

Dans Kingsey, il y a un endroit qu'on appelle le village des Boucquet; ce sont tous des pauvres gens qui l'habitent. Il y a au delà de trente cinq enfants qui pourraient fréquenter l'école. J'ai insisté auprès des commissaires pour qu'ils établissent une école dans cet endroit; ils me disent que ces habitants sont trop pauvres pour la soutenir. Il fait peine de voir autant d'enfants élevés dans l'ignorance. Ce serait la plus grande charité qui pourrait être faite, si vous pouviez me trouver les moyens d'ouvrir une école pour ces enfants, qui aujourd'hui sont à peine civilisés.

Les finances de la corporation sont prospères. M. Edouard Brown, le secrétaire, tient bien les livres, et rend toujours un compte fidèle des deniers perçus par lui.

St. Fulgence de Durham.—Les dissidents de St. Fulgence soutiennent deux écoles, fréquentées par 52 enfants. Celle de l'arrondissement No. 2 est passable; l'autre ne vaut rien. Sur mes représentations, les syndics ont congédié l'institutrice de cette dernière école, et ils en ont engagé une bien qualifiée. Les catholiques de cette municipalité sont pauvres; j'espère que vous leur accorderiez autant que possible sur le fonds des municipalités pauvres. Le traitement des maîtresses est de \$61 à \$100 par année. La collection se fait bien par Mr. P. Préfontaine, le secrétaire. Les livres de la corporation sont bien tenus.

Kingsey Falls.—Dans cette municipalité, je visite les trois écoles qui se trouvent dans la partie du township de Warwick annexée à Kingsey Falls. Ces écoles sont fréquentées par 69 enfants. Les écoles No. 2 et No. 5 sont bien médiocres. L'école No. 6 est commengante. Le salaire des institutrices est de \$10 à \$12 par mois. Les enfants n'assistent pas régulièrement aux écoles. Ils sont loin d'avoir les livres nécessaires.

COMTÉ D'ARTIBASKA.

Tingwick.—On compte six arrondissements dans Tingwick, mais les commissaires n'ont soutenu que trois écoles une partie de l'année. Je ne puis vous parler que de l'école No. 2. Il n'y avait que trois semaines que cette école était en opération, lors de ma visite. Les enfants qui la fréquentent sont presque tous des commengants. Les deux autres écoles étaient fermées. Les finances sont prospères, bien que les commissaires fussent obligés de payer un montant considérable en vertu d'un jugement obtenu contre eux pour une affaire d'ancienne date. Le traitement des institutrices est de \$12 par mois.

Chénier.—Cette municipalité est divisée en huit arrondissements. Dans chacun de ces arrondissements il y a une école, fréquentée par 331 enfants. Je ferai une mention toute particulière de l'école No. 1 tenue par Madame Noël; cette école est excellente; les deux langues y sont enseignées avec succès. Les écoles Nos. 2, 4, 6 et 7, tenues par W. H. Thuey, Delles, Jane Thuey, Mathilda et Vitaline Bouthillet, donnent de bons résultats; les trois autres sont médiocres. Je n'ai pu voir le secrétaire, Mr. Noël; il était absent. L'assistance des enfants aux écoles est passable. Les professeurs reçoivent de \$72 à \$120. Depuis que le Révérend Messire Bochet et Mr. P. Hébert sont commissaires, les écoles sont mieux visitées.

Chester Ouest.—Dans cette municipalité il y a sept arrondissements. Il n'y a eu que six écoles en opération, fréquentées par 205 élèves. Les écoles No. 1er, tenue par Delle, Philomène Champoux, et No. 3, tenue par Delle, Cécilie Malthot, ont donné de bons résultats. Les autres écoles sont passables, moins l'école No. 5, dont la maîtresse n'a pas la capacité requise. L'assistance des enfants aux écoles est loin d'être satisfaisante. Il n'y a pas autant d'arrérages de taxes cette année que l'année dernière, bien qu'il y en ait encore trop. Mr. Jacques continue à bien s'acquies de sa charge de Secrétaire-Trésorier. Le salaire des institutrices est de \$72 par année chacune.

Chester Est.—Cette municipalité est divisée en sept arrondissements, mais il n'y a eu que quatre écoles en opération, fréquentées par 164 élèves. Je ferai une mention particulière de l'école No. 6, tenue par Delle, Adélaïde Morrissette. Cette école est une école modèle sous tous les rapports. L'école No. 4 a donné d'assez bons résultats. Les autres sont médiocres. Mr. Fournier fait tout ce qu'il peut pour rétablir les finances de la corporation. Les Commissaires d'école et le Révérend Messire Roy, curé du lieu, se sont fait un devoir de m'accompagner dans mes visites aux écoles. Les enfants sont assidus. Les institutrices reçoivent de \$60 à \$88 par année.

Warwick (St. Médard).—Dans chacun des sept arrondissements de cette municipalité, il y a une école en opération. Ces écoles sont fréquentées par 278 élèves. Toutes les écoles de Warwick sont bonnes, moins celle des arrondissements No. 1er. et No. 6, qui sont bien médiocres. Les commissaires ont remercié l'institutrice de l'arrondissement No. 1er. J'aurais voulu leur voir faire la même chose pour celle de l'arrondissement No. 6, mais ils ont continué son engagement. Il est de mon devoir de faire une mention toute particulière de l'école No. 3, qui est sous la direction de Dame Tessier. Les deux langues y sont enseignées avec succès. Les finances de la corporation sont prospères. O. Tessier, Ecr, le Secrétaire, comme par le passé remplit bien les devoirs de sa charge. Le Révérend Messire Pothier et les commissaires d'écoles ont bien voulu m'accompagner dans mes visites aux écoles de la paroisse. L'assiduité des enfants est passable. Le traitement des institutrices est de \$64 à \$120 par année.

Les dissidents ont soutenu une école une partie de l'été. Les enfants qui la fréquentent sont tous des commençants.

St. Albert de Warwick.—Toute cette municipalité ne forme qu'un seul arrondissement. Il n'y a qu'une école, dont la direction a été confiée à Delle. Arthémise Laplante. Les progrès obtenus par les élèves de cette paroisse sont satisfaisants. Plus de la moitié des enfants n'assistent pas à l'école. Le salaire de l'institutrice est de \$68 par année. Les finances de la Corporation sont prospères. Les habitants du 6e. rang de St. Albert sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école No. 6 de St. Médard de Warwick; ils ne peuvent envoyer ailleurs. Il y a près de quinze mois qu'ils vous ont envoyé une requête vous priant de les annexer à cette dernière municipalité pour les fins scolaires. Ils me disent qu'ils n'ont encore reçu aucune réponse à leur requête. "J'aimerais bien les voir appartenir à la municipalité de Warwick, si faire se peut. Ce serait pour le plus grand bien de l'éducation."

St. Christophe.—On compte dans cette municipalité six arrondissements, et dans chaque arrondissement il y a une école; elles sont fréquentées par 240 enfants. Celles des arrondissements No. 2 et 4, tenues par Delles. Ida Dubois et Julie Auger sont bonnes. L'école No. 1er. a été sous la direction d'une institutrice qui a toujours bien réussi, mais cette année, elle n'a fait faire aucun progrès à ses élèves. Je crois qu'elle a été empêchée de remplir ses devoirs d'institutrice par rapport aux soins qu'elle est obligée de donner à sa famille, car elle est mariée. Les autres écoles sont médiocres. Les affaires monétaires sont dans un bien triste état. La collection ne se fait pas, conséquemment les institutrices sont bien mal payées. Les Commissaires ont changé deux fois de secrétaire dans le cours de l'année; c'est une des raisons pour lesquelles il y a tant d'arrérages. Le nouveau Secrétaire, Mr. Pepin, m'a bien promis de faire tous ses efforts pour forcer la collection. Les institutrices reçoivent de \$64 à \$72 par année. L'assiduité des enfants aux écoles est bien médiocre.

Arthabaskaville.—Les commissaires soutiennent une école modèle, divisée en deux départements, et deux écoles élémentaires, fréquentées par 158 élèves. L'école modèle est sous la direction de Delles. Edwidge et Marie B. Lacerte. Les progrès sont satisfaisants. L'école No. 3, tenue par Delle. Delphine Bergeron, est bonne. L'autre est passable, vu le peu d'assiduité de la part des enfants. Je n'ai pas de louange à adresser aux commissaires d'école de cette municipalité. Leur apathie me paraît bien grande. A chacune de mes visites, ils sont invités à m'accompagner aux écoles, jamais ils ne font acte de présence. Il y a un peu trop d'arrérages. Mr. C. Powell, le Secrétaire, tient bien les comptes. L'assiduité des enfants est loin d'être satisfaisante. Le traitement des institutrices est de \$72 à \$100 par année.

Victoriaville.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements. Elle a soutenu une école modèle et trois écoles élémentaires, fréquentées par 211 enfants. L'école modèle est divisée en deux départements: elle est confiée aux soins des Delles. Héon. Les progrès obtenus par les élèves de cette école sont surprenants. Ces demoiselles méritent des louanges pour le zèle qu'elles ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'école No. 2, tenue par Delle. Louise Dubois, est excellente; les deux autres sont médiocres. Les finances de la corporation sont prospères. Mr. Rainville, le Secrétaire, s'acquitte bien des devoirs de sa charge. Les Delles. Héon reçoivent \$200 par année. Les institutrices des écoles élémentaires reçoivent de \$64 à \$88 par année. Les enfants ne sont pas assidus aux écoles.

St. Norbert.—Je ne puis parler avec avantage d'aucune des écoles de cette municipalité. L'école modèle n'est pas ce qu'elle devrait être. Je vois par les journaux que l'on demande une institutrice capable pour cette école. La collection se fait assez bien. M. G. Crépeau tient bien les comptes. La perte de temps de la part des

enfants est considérable. Le traitement des institutrices pour écoles élémentaires est de \$72 par année chacune. L'institutrice de l'école modèle ne reçoit que \$130 par année. Avec ce faible salaire, elle est même obligée de se fournir de sous-maitresse.

Stanford.—Cette municipalité est divisée en sept arrondissements. Outre un collège commercial et une école modèle, il y a six écoles élémentaires en opération; toutes ces institutions sont fréquentées par 444 enfants. Le collège n'a pas eu l'encouragement désirable; en conséquence les messieurs de Nicolet l'ont abandonné. C'est une chose regrettable, car cette maison pourrait rendre de grands services dans cette partie du pays. Les progrès obtenus par les élèves de M. Pinard sont satisfaisants. Des écoles élémentaires, je ne puis parler avec avantage que des écoles No. 2, tenue par Delle. Clarice Bourbeau, et No. 5, tenue par Delle Céline Paré. Les autres écoles n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Les enfants perdent beaucoup de temps. Les finances ne sont pas des plus prospères, bien qu'il y ait moins d'arrérages que par le passé. Les commissaires visitent régulièrement les écoles. Ce que je blâme ici, c'est le désir des commissaires de baisser le salaire des institutrices, parce que le nombre de leurs écoles augmente. Dans ce cas, il devraient augmenter le prélevé pour pouvoir payer un salaire raisonnable. Le professeur de l'école modèle reçoit \$240 par année. Autrefois on donnait de \$80 à \$100 par année aux institutrices; aujourd'hui leur traitement n'est que de \$60 à \$80 par année.

St. Valère de Bulstrode.—Il y a trois arrondissements dans St. Valère et une école dans chacun des arrondissements. Elles sont fréquentées par 110 enfants. Ces écoles ne valent rien du tout. Tant que les commissaires ne comprendront pas mieux leurs devoirs, les écoles dans cette paroisse seront toujours mauvaises. Ils ne les visitent jamais, et avec le faible salaire qui est donné aux institutrices, jamais ils ne pourront en avoir de capables. Le principe qui les gouverne, c'est le bon marché. On pourrait payer plus, si on comprenait les avantages de l'éducation. Mr. George Dauth remplit bien la charge de secrétaire-trésorier. Les finances sont en bon état. L'assiduité aux écoles de la part des enfants fait défaut. On donne aux institutrices de \$52 à \$60 par année.

Ste. Clotilde de Horton.—Il n'y a que deux écoles dans cette paroisse, fréquentées par 47 élèves. Les institutrices de ces écoles n'ont pas eu l'avantage de montrer ce qu'elles auraient pu faire, parce que les enfants n'y ont presque pas assisté. Cela est dû en grande partie à la mauvaise division des arrondissements. Aujourd'hui, il y a un curé résidant dans la paroisse. Il a promis de m'aider à remédier à cet état de choses, à gagner les commissaires à faire de nouvelles divisions, afin de mettre les maisons d'école plus au centre de la population. Le secrétaire, quoique n'ayant pas la capacité requise, accomplit honnêtement les devoirs de sa charge. La collection se fait bien. Le salaire des institutrices est trop faible; elles ne reçoivent que \$64 par année chacune.

COMTÉ DE SHEFFORD.

Roxton.—Cette municipalité est aujourd'hui divisée en deux arrondissements. Les commissaires, outre l'académie, ont soutenu sept écoles élémentaires. Elles sont fréquentées par 452 enfants. Toutes ces écoles sont bonnes, moins celle de l'arrondissement No. 7, qui est bien médiocre. Je ferai une mention particulière de l'école No. 3, tenue par Delle Lumina Lacroix; cette école est excellente. L'Académie est sous la direction de M. L. Bellerose, élève de l'Ecole Normale Jacques Cartier. Ce monsieur a tout ce qu'il faut pour faire un bon maître; aussi il réussit très-bien. Il enseigne avec avantage les deux langues anglaise et française. Les enfants assistent régulièrement aux écoles. Les instituteurs et les institutrices sont bien payés, ce qui est une preuve que la collection se fait bien et que le secrétaire, A. O. J. Beauchemin, Ecr., remplit bien les devoirs de sa charge. Le salaire des professeurs est libéral. M. Bellerose reçoit \$400 par année. Les institutrices reçoivent \$100 par année chacune. Les commissaires d'école sont pleins de zèle et de bonne volonté. Jamais ils n'engagent de professeurs sans me consulter, et ils visitent régulièrement les écoles avec moi.

North Stukely.—Les dix arrondissements de cette municipalité comptent chacun une école en opération. Ces écoles sont fréquentées par 300 enfants. Les écoles No. 4 et 5, tenues par Delles. Fsther Gauthier et Advina Sanssouci sont excellentes. Les écoles No. 1 et 3, 6 et 7 sont bonnes; les autres sont médiocres; aussi les commissaires n'ont pas hésité, sur ma déclaration, à congédier ces nullités. Ces messieurs sont bien dévoués; ils ont fait avec moi l'examen public de toutes leurs écoles en juillet dernier. La loi d'éducation fonctionne bien à North Stukely. Mr. Audet, le secrétaire, remplit à

la satisfaction générale les devoirs qui lui incombent. Il y a un peu trop d'arrérages. On m'a assuré que l'on en ferait la collection sous le plus court délai possible. A part de deux arrondissements, les enfants sont assez réguliers à assister à l'école. Le traitement des institutrices varie de \$80 à \$140 par année.

South Stukely.—Il y a une école dans cette municipalité qui tombe sous mon inspection. Je ne puis rien vous dire quant à la qualité de cette école. A chacune de mes visites, elle se trouvait fermée.

North Ely.—Je visite quatre écoles dans North Ely. Ces écoles sont fréquentées par 115 élèves. Les deux écoles anglaises sont bonnes. Les deux écoles françaises sont bien médiocres. Les finances de la corporation sont prospères. M. Doran, le secrétaire, est actif et fait bien la collection; il tient bien les livres. Les enfants sont loin d'être assidus aux écoles. Jusqu'à aujourd'hui, les catholiques et les protestants se sont bien accordés pour tout ce qui regardait l'éducation. Il me fait peine d'avoir à vous annoncer qu'un petit nombre de protestants se sont déclarés dissidents dans l'arrondissement No. 6. Cette dissidence va être cause que ni les protestants ni les catholiques ne pourront soutenir une bonne école. On donne de \$12 à \$15 par mois aux professeurs.

South Ely.—Bien qu'il y ait sept arrondissements dans cette municipalité, les commissaires n'ont soutenu que trois écoles cette année. Elles sont toutes médiocres. Les affaires monétaires commencent à prendre le dessus. Les dettes sont presque toutes payées. Je pense que les commissaires ouvriront plus d'écoles une autre année. Le salaire des professeurs est de \$68 à \$125 par année.

St. Valérien de Milton.—Dans cette municipalité, il y a cinq arrondissements et une école dans chaque arrondissement. Ces écoles sont fréquentées par 181 élèves. Les écoles de cette paroisse sont assez bonnes, moins celle de l'arrondissement No. 2, qui est bien médiocre. Les affaires monétaires de la corporation sont des plus prospères. M. Grand-Pré, le secrétaire, continue, comme par le passé, à bien s'acquitter des devoirs de sa charge. Les enfants sont assidus aux écoles. Les institutrices reçoivent de \$72 à \$100 par année.

Ste. Cécile de Milton.—On compte sept arrondissements dans Ste. Cécile de Milton. Il n'y a eu que cinq écoles en opération, fréquentées par 252 enfants. Ces écoles sont passables, moins l'école No. 3, qui ne vaut rien. Les affaires monétaires ne sont pas plus florissantes que par le passé. Le secrétaire, Mr. Bruin, ne fait pas assez d'efforts pour la collection des taxes. Les institutrices sont mal payées. Des poursuites ont été intentées contre les commissaires pour le recouvrement de vieilles dettes. Je suis presque découragé. Je vais faire un nouvel effort à ma prochaine visite pour améliorer les finances de cette municipalité, ce qui permettra d'avoir de meilleures institutrices; leur traitement varie de \$68 à \$100 par année. Les enfants sont loin d'être assidus aux écoles.

Sheff. rd.—Des quatre écoles que je visite dans Shefford, trois sont passables; celle de l'arrondissement No. 21 ne vaut rien. On me dit que c'est par pitié qu'on garde cette maîtresse, vu qu'elle est infirme et que ses parents sont pauvres. C'est une bien pauvre raison que celle-là. Si on veut faire la charité, que ça ne soit pas au détriment de l'éducation des enfants. Le salaire des professeurs est de \$100 par année chacun.

Granby, Village, Dissidents.—Les dissidents ne soutiennent qu'une école; elle est bien médiocre. Aussi, avec le faible salaire qui est donné, \$60, on ne peut avoir mieux. Je n'ai pu voir les comptes du secrétaire, il était absent.

Granby, Township.—Je ne visite qu'une école sous contrôle des commissaires; elle est passable. Les dissidents n'ont soutenu que quatre écoles cette année; elles sont passables. Il est difficile pour les dissidents de Granby d'avoir des institutrices bien qualifiées, vu leur pauvreté. Mr. Mayotte, le secrétaire, paraît bien veiller aux affaires monétaires de la corporation. Les enfants perdent beaucoup de temps. Les institutrices françaises reçoivent de \$53 à \$60 par année. Le salaire des maîtresses anglaises est de \$8.00 par mois et leur pension.

Je crois vous avoir donné tous les détails nécessaires pour vous mettre à même de juger de l'état de l'instruction publique dans tout mon district d'inspection. Si vous aviez besoin d'autres informations, je serai toujours prêt à vous les fournir, si faire se peut.

Le tout vous est humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Honorables Messieurs,
Votre Obéissant Serviteur,

W. P. ALEXANDER.
Inspecteur d'École.

Petite Revue Mensuelle.

C'est d'ordinaire en terminant notre revue que nous consacrons les dernières lignes à la mémoire des hommes marquants morts durant le mois; mais, cette fois, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas permis d'intervertir l'ordre suivi jusqu'ici en faveur d'un homme qui partout où il a passé a fait immensément pour la cause de l'éducation. Nous voulons consacrer ces premières lignes à la mémoire de George Peabody, de cet homme au cœur grand et généreux, à la charité immense et universelle; de cet homme qui ne connaissait ni distinction de nationalité, ni différence de religion lorsqu'il s'agissait de secourir le pauvre ou de l'instruire.

George Peabody naquit à Danvers, le 18 Février 1795, de parents dont la situation était voisine de la misère et qui ne pouvaient lui faire donner qu'une éducation très-incomplète. George Peabody, c'était faire le nom de sa famille, entra dans la vie active d'abord comme commis dans un magasin d'épicerie de sa ville natale, puis, quelques années plus tard, comme associé d'un de ses frères, marchand de nouveautés, à Newburyport. Malheureusement l'incendie dévora l'établissement de son frère, et Georges se trouva sans ressources sur le pavé. Un de ses oncles, négociant, l'appela à lui et lui donna, pendant deux ans, l'occasion de faire briller ses merveilleuses aptitudes pour le commerce. On ne sait quelle raison le porta à s'éloigner de son oncle; mais la guerre de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis le trouva un des premiers à s'armer pour la défense de sa patrie, et Georges faisant partie d'un régiment d'artillerie, fit connaissance d'un riche marchand drapier du nom de Elisha Riggs, avec qui il s'associa et fit commerce, après la cessation des hostilités. En 1826, Mr. Elisha Riggs se retira des affaires, laissant M. Peabody seul chef d'une maison honorable et en pleine prospérité. M. Peabody passa alors pour la première fois en Angleterre pour y faire des achats et, depuis cette époque, jusqu'en 1839, il fit de fréquents voyages en Europe et finit par s'établir à Londres, où il fonda en 1843 une maison de commission et de banque. Ses opérations furent couronnées d'un succès prodigieux, et l'on n'évalue pas à moins de trente millions de dollars la somme dont il augmenta sa fortune déjà considérable. On peut dire que jamais richesses ne tombèrent en d'aussi bonnes mains; car la libéralité de M. Peabody était inépuisable. Ses dons étaient si grands et si multipliés qu'on aurait pu croire que de même que sa libéralité, ses richesses étaient inépuisables et qu'il possédait à lui seul les trésors du monde entier. Citons, par exemple, quelques-uns de ses dons qui sont parvenus à la connaissance du public. Lors de l'Exposition du Palais de Cristal, en 1851, le Congrès Américain lésine et refuse d'allouer la somme nécessaire pour faire dignement représenter l'industrie américaine. Peabody est informé de la situation et fait aussitôt connaître qu'il se charge de toutes les dépenses. L'année suivante, Mr. Henry Grinnel fait équiper un navire pour aller explorer les mers arctiques à la recherche de Franklin: Peabody, sur le refus du Congrès d'indemniser M. Grinnel de ses dépenses, met généreusement à sa disposition la somme de \$10,000. En 1852, Peabody reçoit des citoyens de Danvers l'invitation d'assister au centième anniversaire de la fondation de sa ville natale: il ne peut s'y rendre, mais il envoie \$20,000 pour contribuer au progrès de l'instruction et de la moralité parmi les habitants de Danvers. Par des dons ultérieurs, cette ville reçut de plus de M. Peabody, en différents temps, jusqu'à concurrence de \$200,000. Cinq ans plus tard, il revoit les Etats-Unis et fait des dons publics au montant d'un million cent mille dollars en allouant, entr'autres choses, \$300,000 pour la fondation d'un établissement d'éducation à Baltimore. Il nous faudrait trop d'espace pour continuer cette longue énumération de dons princiers, bornons-nous à ceux qui touchent à l'instruction publique. Et cependant combien de millions a-t-il dépensés pour améliorer le sort des pauvres par toute l'Angleterre et surtout à Londres. C'était bien lui qu'on pouvait appeler en toute vérité "le père des pauvres." Aussi, pour reconnaître les grands services rendus à la classe la plus infortunée de ses sujets, la Reine Victoria voulut-elle lui offrir le titre de baronnet. Mais Peabody répondit qu'il préférerait ne recevoir de Sa Majesté qu'une lettre qu'il pourrait déposer dans sa ville natale comme souvenir de l'un de ses plus fidèles sujets. Conformément à ce désir, la Reine lui envoya une lettre écrite de sa main avec un splendide portrait en miniature de Sa Majesté. En 1866, Peabody s'embarqua de nouveau pour les Etats-Unis, après avoir été l'objet d'une grande démonstration publique à Londres. On n'estime pas à moins de trois millions de dollars les dons faits par M. Peabody durant ses différents voyages aux Etats-Unis pour l'établissement de maisons d'éducation, bibliothèques publiques, etc. Ces dons publics n'empêchaient pas d'autres libéralités de moindre importance et la distribution aux membres de sa famille d'un million 500 mille dollars. A son retour en Europe, M. Peabody fut visiter Rome et fit aux institutions charitables de cette ville des dons que l'on évalue à un million de dollars. Ce n'est que l'été dernier que M. Peabody sentit sa santé s'affaiblir. Il était de ce côté-ci de l'Atlantique, mais il désirait finir ses jours en Angleterre, sa patrie d'adoption. Aux premiers indices de la maladie qui devait l'emporter, ce grand homme se hâta donc de faire ses derniers dons aux établissements qu'il avait principalement adoptés, c'est-à-dire à l'Institut Peabody, auquel il fit un dernier don de \$500,000, et au fonds d'éducation du Sud, auquel il donna de nouveau un million de dollars, et il s'embarqua pour l'Angleterre. Sa maladie fit de rapides progrès, et ces derniers temps son bulletin de santé était vu avec plus d'anxiété que ceux de beau-

coup de princes de la terre; chacun s'intéressait à l'existence de ce grand homme, et la Reine d'Angleterre envoyait souvent demander de ses nouvelles. Enfin, il succombait ces jours derniers, le 12 de Novembre, laissant des milliers d'infortunés qui pleurent sa perte, laissant surtout des œuvres qui immortaliseront son nom. Le peuple anglais reconnaissant a voulu lui rendre les derniers honneurs, mais son corps sera transporté dans sa patrie où il recevra, nous en sommes certains, tous les honneurs qui lui sont dus. Quand on songe que cet homme a marqué son séjour dans les différents pays de l'Europe par des dons vraiment princiers, on n'est pas surpris de voir les flottes de France et d'Angleterre s'unir à celle des Etats-Unis pour accompagner sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure. La libéralité de cet homme, quoique la libéralité ne soit pas la marque distinctive de notre siècle, avait cependant ce cachet qui s'imprime à toutes les choses de nos jours, c'est qu'elle s'étendait d'un pays à l'autre. On pourrait dire que Peabody était un des liens qui unissent l'Angleterre aux Etats-Unis.

De nos jours, en effet, plus que jamais les nations tendent à s'unir et à se rapprocher par les liens de la sympathie comme aussi par les liens de l'intérêt. Cette pensée nous rappelle l'heureuse issue des travaux de Mr. Lesseps qui, lui aussi, vient d'attacher l'immortalité à son nom en unissant non-seulement les liens du commerce, mais encore les liens de l'estime et de l'admiration réciproque des vieux peuples chrétiens, avec les habitants les plus reculés de la terre musulmane.

Commencés en 1859, ses travaux viennent enfin de se terminer et de donner lieu à des fêtes dignes des fêtes orientales. Ces fêtes, données par le Vice-Roi d'Égypte, ont attiré l'attention du monde entier, car là se trouvaient réunis plusieurs princes qui s'étaient rendus à l'invitation du Khedive pour donner à M. de Lesseps tout le triomphe et l'éclat que méritaient ses travaux. Les eaux de la Méditerranée et celles de la Mer Rouge se trouvent officiellement réunies à travers l'isthme de Suez, et l'Europe communiquera avec l'Inde, la Chine, le Japon et les Iles de l'Océan Pacifique par une large voie, accessible aux plus grands navires de commerce. C'est le 18 mars 1869 qu'a eu lieu la réunion des eaux de la Méditerranée et de la Mer Rouge en présence d'une foule immense enthousiasmée par la grandeur du spectacle. Le Vice-Roi d'Égypte y assistait, il donna le signal au moment où les écluses durent être ouvertes pour inonder les lacs amers. Lorsque M. de Lesseps vint le remercier de sa visite, il ouvrit ses bras et embrassa avec effusion le créateur de cette œuvre colossale. Le déversement s'effectuait depuis ce temps avec une grande régularité. Ce n'est donc pas précisément l'ouverture du canal qui a eu lieu le vingt de ce mois, mais les fêtes de l'inauguration. Une flotte de 50 steamers en tête desquels était le yacht de S. M. l'Impératrice se rendit de Port Saïd à Suez au milieu d'ovations et de fêtes continuelles; l'Empereur d'Autriche et des ambassadeurs assistaient aussi à l'inauguration, ainsi qu'une multitude de princes et chefs égyptiens et autres invités qui s'étaient empressés de se rendre au désir du Vice-Roi. Le 22 a eu lieu l'érection de la statue de Waghorn, l'anglais qui a eu la première idée du canal, et à Port Saïd on élèvera une autre statue à Ferdinand de Lesseps, le constructeur et le directeur du canal. Le canal doit rester la propriété de la Compagnie du Canal de Suez pendant et après passer aux mains du gouvernement de l'Égypte. Ces statues élevées à deux hommes de nations différentes sur le terrain d'une troisième nation, montre bien, comme nous le disions plus haut, la sympathie et l'estime qui de nos jours unissent les nations entr'elles.

Le Canal de Suez est une des plus grandes merveilles de nos jours, sinon la plus grande. Il n'est donc pas surprenant que tous les esprits s'intéressent à l'heureuse completion de ces travaux. D'ailleurs, en dehors de la marche plus ou moins régulière de la politique, les événements sont rares ou du moins sans intérêt. En France, c'est à peine si on parle encore du trop fameux Troppman; ce n'est pas qu'il ait reçu le châtiment de ses crimes, mais tel a été le bruit de ces horribles exploits que chaque pays a vu surgir de son sein un Troppman, dont les crimes ne le cèdent en rien aux atrocités du Troppman français. Quand à l'ex-révérénd Frère Hyacinthe, si quelque bruit se fait encore autour de son nom, ce n'est que par la simple curiosité de savoir comment il a été reçu de ce côté-ci de l'Atlantique. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'il n'y a que les ministres protestants de toutes les dénominations qui l'aient reçu avec un certain enthousiasme, ce qui l'a forcé à répéter à toute heure et sur tous les tons qu'il était encore catholique. En France, tous les esprits sont donc tout entiers à la politique. Mais cette politique est très-embrouillée et menace de s'embrouiller de plus en plus. En effet, les partis aujourd'hui se dessinent davantage. La gauche seule est divisée en deux ou trois camps, comprenant d'un côté les démocrates libéraux, de l'autre les irréconciliables, anciens et nouveaux, qui se divisent eux-mêmes en pacifiques et en révolutionnaires. Aussi, en face de ces différents partis composés d'hommes dont les opinions et les moyens d'action sont encore plus différents, l'Empereur s'est vu obligé, dans son discours à l'ouverture des chambres, de faire appel aux vrais amis de la liberté, à ceux qui ne veulent revendiquer les droits et les libertés que par des voies constitutionnelles, les assurant qu'il dispose de forces suffisantes pour maintenir la tranquillité et réprimer les désordres. Napoléon a dit qu'entre ceux qui ne veulent tout changer et ceux qui refusent toute concession, on peut choisir une glorieuse ligne de conduite. L'Empereur se déclare prêt à accorder de larges réformes et se félicite du bon accord de son gouvernement avec

les autres puissances, notamment avec les Etats-Unis dont il parle en termes très-flâteurs.

A propos de nos charmants voisins, qui nous expliquera la raison de ces marques d'amitiés, que les vieux pays d'Europe semblent leur prodiguer, à commencer par la Russie, la Prusse, la France et même l'Angleterre. Quant à l'Angleterre, nous pourrions peut-être l'expliquer par son amour maternel pour ses colonies et pour nous en particulier. Car le fénianisme n'est pas encore tout à fait disparu de l'autre côté de nos frontières, et on ne saurait douter que le renouvellement du traité de réciprocité serait avantageux aux colonies anglaises. A l'heure qu'il est, il est beaucoup question de ce traité au siège du gouvernement de nos voisins, et si les partisans du renouvellement du traité ne sont pas nombreux, du moins il ne sont pas sans espoir de succès.

Les nouvelles qui nous arrivent d'Angleterre sont sans importance; en attendant que les Chambres se réunissent, l'agitation sur la loi agraire pour l'Irlande continue et se mêle aux démonstrations féniennes, faites pour obtenir l'ammnistie des prisonniers fénien. Mais Mr. Gladstone tient bon, et, comme Napoléon, il ne veut pas céder devant les menaces, persuadé comme lui qu'il dispose de forces suffisantes pour faire respecter l'autorité.

Comme on le voit, toutes ces questions qui se discutent en France, en Angleterre et dans tous les autres grands pays de l'Europe n'ont aujourd'hui qu'un intérêt local: pour voir l'événement mémorable de nos jours, pour assister aux débats des grandes questions qui agitent l'univers catholique, il faut lever les yeux vers Rome, car, c'est du très-petit royaume de l'Église que le monde entier est occupé aujourd'hui, c'est de là que doit jaillir un rayon de lumière céleste qui illuminera tout l'univers. A l'heure qu'il est, Rome possède dans son sein les vénérables Pères qui doivent composer le Concile Œcuménique du Vatican, la dix-neuvième de ces augustes assemblées que tient l'Église depuis sa fondation. Rien ne saurait égaler la splendeur et la majesté des fêtes sacrées qui rendront à jamais célèbres ces grands jours. Le huit décembre dans la plus belle, la plus riche et la plus splendide des églises du monde se trouvera réunie la plus auguste assemblée qu'ait vue notre siècle. Cette assemblée, composée de ce qu'il y a de plus savant comme de plus saint dans le monde entier, sera présidée par l'Evêque des Evêques, le Roi-Pontife. N'y a-t-il pas de quoi faire battre tous les cœurs catholiques et être fier d'être ainsi représenté en face de l'univers. Aussi nous proposons-nous de consacrer à ce grand événement de notre siècle la plus grande partie de notre petite revue du mois de Décembre.

Maintenant que nous avons jeté un regard autour de nous et au loin, on nous permettra bien de nous occuper un peu de nous et de voir ce qui se passe dans notre pays. Les événements que nous avons à enregistrer ne sont pas de ceux qui, comme celui dont nous venons de parler, intéressent toute la chrétienté, cependant, ils sont pour nous d'une grande importance. Nous devons d'abord dire la perte que vient de faire le cabinet de Québec, par la promotion de l'honorable Trésorier M. Dunkin, à la haute dignité de Ministre de l'Agriculture dans le Cabinet Fédéral. Homme de talent et d'énergie, M. Dunkin a su s'attirer les sympathies et les respects de tous, sans distinction de partis ou de races. Il a été remplacé, comme Trésorier de cette Province, par M. Robertson, député de Sherbrooke.

Les Ministres Fédéraux actuels sont donc: Sir John A. Macdonald, Ministre de la Justice; Sir Georges E. Cartier, Ministre de la Milice; Sir Francis Hincks, Ministre des Finances; M. Campbell, Ministre des Postes; M. Howe, Secrétaire des Provinces; M. Kenny, Président du Conseil; M. Tilly, Ministre des Douanes; M. Morris, Ministre du Revenu Intérieur; M. Chapais, Receveur-Général; M. Dunkin, Ministre de l'Agriculture; M. Mitchel, Ministre de la Marine. Quant à M. Langevin, le Secrétaire d'Etat actuel, on pense qu'il succédera à M. McDougall au Ministère des Travaux Publics.

A propos de M. McDougall, tout le monde a appris avec regret les événements qui ont eu lieu dans le Nord-Ouest, dont il devait être le premier Gouverneur. Les métis se sont révoltés, se sont même emparés par surprise du Fort Garry, et ont refusé à leur futur Gouverneur le droit de s'avancer plus loin sur leur territoire. Une proclamation du Gouverneur de la Baie d'Hudson vient de les exhorter à se soumettre et surtout à ne pas se jeter aveuglément dans une position qui pourrait plus tard devenir pour eux très-désavantageuse. Nous voyons avec plaisir que le Gouvernement Fédéral, placé par cette révolte dans une position difficile et délicate, va essayer la persuasion avant de recourir à la force.

Nous sommes plus heureux dans cette Province de Québec et nous jouissons tranquillement des bienfaits de la paix, sans que le moindre nuage menace de troubler notre tranquillité. La métropole commerciale emprunte à la présence d'un des fils de Notre Gracieuse Souveraine, la gaieté et le luxe de la jeunesse et de la richesse, et la bonne vieille ville de Champlain paraît toute gaie et radieuse sous les yeux des députés revenus dans ses murs pour leurs travaux parlementaires. Car, c'est le 23 de ce mois qu'a été ouverte, par le Lieutenant-Gouverneur Sir Narcisse Belleau, la troisième session du premier Parlement de Québec. Malgré le froid et les tempêtes de neige qui nous sont arrivées cette année, encore plus tôt que d'habitude, rien ne manquait à l'éclat et à la pompe accoutumée de l'ouverture des Chambres.

Le discours du trône indique peu de mesures nouvelles, et en joignant à cela le rapprochement du temps fixé pour avis de bills privés, on prévoit une session bien remplie mais courte. Il constate que les lois

élaborées dans les sessions précédentes, commencent à fonctionner avec avantage, entr'autres la dernière loi d'éducation et la loi pour favoriser l'immigration et la colonisation.

Le discours du trône fait aussi allusion au séjour parmi nous de Son Altesse Royale le Prince Arthur, cet heureux événement donnant occasion aux habitants de ce pays de montrer leur loyauté et leur dévouement à Notre Très Gracieuse Souveraine.

Il nous faut à présent terminer comme nous avons commencé. C'est que la mort frappe incessamment, autour de nous comme à l'étranger. Parmi ceux de nos compatriotes à qui nous devons consacrer ce dernier souvenir, quelques-uns, comme le Dr. Bardy, se sont lentement éteints après avoir parcouru une longue et honorable carrière; d'autres, comme Mr. le Dr. Hébert, ont été frappés subitement au beau milieu d'une carrière qui promettait d'être des plus brillantes. M. le Dr. Pierre Martial Bardy était né en 1797, et avait fait ses études avec succès au Petit Séminaire de Québec. Après avoir été admis à la pratique de la médecine en 1819, il alla se fixer à St. Roch de Québec, où ses talents ne tardèrent pas à le faire distinguer. En 1834, il fut élu député au parlement par le comté de Rouville. Mais il se fatigua bientôt de la vie publique, et quelques années plus tard, il se donna de nouveau à sa profession. En 1852, il accepta la charge importante d'Inspecteur d'Écoles, qu'il remplit pendant plusieurs années avec un zèle et une activité qui lui permit de rendre de grands services à la cause de l'éducation. Ce n'est que l'année dernière que M. Bardy donnait sa démission comme Inspecteur d'Écoles, charge qui l'obligeait à voyager malgré son âge avancé et sa santé affaiblie. Il fut nommé au département du Registraire de la Province. Pendant cette longue carrière, si bien remplie, M. Bardy se fit connaître et aimer de ses concitoyens. Il se fit connaître par ses talents et son patriotisme, car entr'autres choses que Québec lui doit, c'est la fondation de la société St. Jean-Baptiste, dont il a été le premier Président. Il se fit aimer par son caractère aimable et généreux, tous ceux qui ont été en contact avec lui sont devenus ses amis, et la longue suite de concitoyens qui l'ont accompagné à sa dernière demeure prouve qu'ils étaient nombreux.

Il n'y a que quelques mois, nous disions les derniers adieux au très-regretté fils du Président du Sénat, et lors que nous allâmes au-devant des restes mortels de ce jeune homme accompli, nous nous trouvions à marcher à côté du Dr. Hébert, qui nous parut plus que tout autre impressionné par la touchante cérémonie. Aurait-il eu un pressentiment? Quelque chose lui disait-il qu'il suivrait bientôt cet ami? C'est ce que nous nous demandions sur cette tombe entr'ouverte. M. Hébert a fait ses études au Petit Séminaire de Montréal, où il eut des succès qui ne furent surpassés que par ceux qu'il obtint plus tard à l'Université Laval, où il reçut le degré de Docteur en médecine avec grande distinction. L'Université sut reconnaître ses talents extraordinaires; elle l'envoya en Europe, à ses frais, pour compléter ses études avant de prendre possession d'une de ses chaires les plus importantes de la Faculté de Médecine. C'est au moment où, comme professeur de cette Faculté et comme un des plus habiles de nos médecins, il marchait parmi nous sur la voie de la fortune, des honneurs et des distinctions, qu'il a été frappé par une mort prématurée et presque subite. Cette nouvelle tombe qui renferme un cœur aimable et orné de tous les attrait de l'instruction a été fermée sous les yeux humides de nombreux parents, d'une jeune épouse, et d'un long concours d'amis recrutés parmi toute la jeunesse instruite de cette ville.

Ontario, notre Province sœur, a aussi eu à déplorer la perte d'un de ses hommes les plus éminents. Mr. Vankougnet, Chancelier d'Ontario, a été frappé subitement le 10 du courant. Avant de s'asseoir sur le banc présidentiel de la Cour de Chancellerie, Mr. Vankougnet a joué un rôle politique assez brillant. En 1856, il entra dans le cabinet MacDonal-Cartier, en qualité de Ministre de l'Agriculture; en 1858, il échangeait ce porte-feuille pour l'important Ministère des Terres de la Couronne qu'il conserva jusqu'en 1861, époque à laquelle il fut nommé Chancelier. M. Vankougnet est certainement un des hommes dont la Province d'Ontario devait être le plus fière.

Nous apprenons trop tard pour cette petite revue, qui est déjà assez longue, la mort de deux éminents littérateurs français, Messieurs Eugène Forcade et Alfred Nettement. Nous donnerons à nos lecteurs, dans notre prochaine revue, les renseignements que nous pourrions nous procurer sur la vie de ces deux hommes bien connus.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES HISTORIQUES.

— *Passage de la mer Rouge par les Hébreux.*— Sous ce titre *Les études religieuses des Pères de la Compagnie de Jésus* publient dans leur livraison d'octobre une notice très-intéressante dans laquelle M. Lecointre, ingénieur en chef des forges et chantiers de la Méditerranée, à la suite d'une exploration attentive de l'état actuel et ancien de l'isthme de Suez, croit être parvenu à déterminer le point exact, encore inconnu, où les Hébreux ont traversé la mer Rouge sous la conduite de Moïse. Il place Ethal de la

Bible au Serapeum; les Montagnes de Magdal sont Gebel-Genefse; Beel-sephon est Chebrewth; Pihahiroth, la plaine située entre les montagnes et la mer, lieu du campement des Hébreux est la partie de cette plaine située au pied de Chebrewth. La largeur de la plaine, d'environ 4 à 5 kilomètres, a précisément les dimensions qui conviennent pour le campement d'une multitude de trois millions d'hommes. La profondeur de l'eau, 15 à 16 mètres, et la largeur de la mer, 10 à 12 kilomètres, en face de Chebrewth, conviennent également. On ne peut faire à cette solution qu'une seule objection: le lieu indiqué pour le passage au milieu de la mer était naguère encore desséché. L'était-il du temps de Moïse? M. Lecointre prouve, par un grand nombre d'arguments, que la mer Rouge remplissait autrefois les lacs Amers et les dépassait. La plus irrécusable de ces preuves est l'existence, au sein de ces lacs, d'un immense gîte de sel, il ajoute en terminant: " Cette circonstance rend possible la découverte de quelques débris, soit par l'effet d'un heureux hasard, soit par suite de recherches entreprises dans ce but. Elles seraient faciles en ce moment où il y a dans l'isthme quantité de grandes dragues pouvant travailler à cette profondeur, et grand nombre de dragueurs expérimentés. En organisant des dragages dans les lacs, par le travers de Chebrewth, on retrouverait, je le crois fermement, les ferrures de bronze ou d'autres des chars de Pharaon. Je fais des vœux pour que cette entreprise soit réalisée." Nous la recommandons à l'attention de la Compagnie anglaise de l'exploration du Sinai.—F. MOÏENO.

— *Circulation de l'or.*— Peu de semaines avant sa mort, M. Graham adressait au chancelier de l'échiquier, en commun avec le directeur de la Monnaie de Calcutta, un rapport sur l'allocation de fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de l'établissement et du maintien de la circulation de l'or. La monnaie d'or en circulation dans les Royaumes-Unis est généralement estimée à environ 80 millions de livres sterling, près de deux milliards; 68 quatre-vingtièmes en souverains, 12 quatre-vingtièmes en demi-souverains. Le monayage annuel de 10 millions annuels se fait avec 4 millions de monnaie neuve, et six millions de monnaie renouvelée. On peut évaluer à environ 5 centimes le prix auquel sont frappés un souverain ou un demi-souverain. Par l'usure, les souverains tombent au-dessous du poids légal après une circulation de vingt ans, les demi-souverains après dix ans. M. Jevons a calculé que la perte annuelle par usure de 100 souverains est de près de 12 francs; avec la circulation actuelle mélangée de souverains et de demi-souverains, la perte annuelle par usure est estimée à 875 000 fr. Un certain nombre de monnaies disparaissent de la circulation chaque année, par les naufrages, les incendies, la fusion, la perte; on estime en outre que 30 millions environ de souverains sont en circulation en pays étrangers, et qu'une partie seulement revient en Angleterre pour y être renouvelée, quand ils sont devenus trop légers. Le résultat de ces calculs est que pour la circulation de 68 millions de souverains et de 12 millions de demi-souverains, il suffira pour chaque 100 livres sterling (2 500 francs) d'une allocation d'une livre, 13 shillings, 6 deniers (à peu près 30fr.); cette allocation suffira pour faire face à toutes les dépenses de première émission, de maintien de la circulation, de renouvellement futur, etc.—*Les Mondes.*

BULLETIN DES SCIENCES NATURELLES.

— *Fossile Animal.*— Dans le cours des excavations qui se poursuivaient au Bic, sur le tracé du chemin de fer, la pioche des travailleurs mit dernièrement à jour le squelette entier d'un animal marin mesurant 13 pieds de longueur. Enfoncé dans le sous sol à quatorze pieds de profondeur, le fossile était enveloppé dans une argile extrêmement dure, et l'on ne parvint pas sans peine à le désagréger complètement. Malgré la désarticulation des ossements résultée de cette opération première, il ne sera pas difficile de reposer le squelette et de lui redonner sa forme intégrale.

Des personnes que cette découverte intéressait, ont cru voir dans ces restes les os de quelque poisson dont la tête, pourvue de deux canines ou défenses à la mâchoire supérieure, d'montre assez que le sujet dont nous parlons appartient à la famille des *vaches marines*, appelées morses par les naturalistes. Moins la grandeur de la taille et le pelage rousses, ces animaux ont beaucoup de ressemblance avec les phoques (lousp-marins) si communs dans les eaux du golfe.

Quant à celui qui nous occupe, la dépouille en a été retrouvée dans un fonds avoisinant la propriété de M. Georges Sylvain. On se demande par suite de quelle révolution sous-marine ou terrestre, cet individu de l'une des nombreuses espèces qui peuplent les mers du Nord se retrouve-t-il, si loin de ses eaux natales, à cette profondeur de treize pieds et demi sous terre, à distance assez considérable des bords du Saint-Laurent, qu'une montagne élevée sépare du lieu où ses ossements gisaient? Est-ce là un débris ante-diluvien? Serait-ce plutôt un visiteur inattendu de la mer glaciale, s'égarant dans notre fleuve au moment où survenait le cataclysme de 1657? Bien que nous jugions le problème digne de toute l'attention des archéologues, nous devons cependant en abandonner la solution à d'autres. D'ailleurs, les amis de la science auront plus d'une fois, s'il leur en tient, l'occasion d'examiner ce fossile remarquable, puisque M. le grand-vicaire de ce diocèse en a fait l'acquisition dans la vue tout-à-fait libérale de donner au morse squelette une place d'honneur dans le musée du séminaire de Rimouski.—*Voix du Golfe.*